

MADAGASCAR

Revue de Presse détaillée mai 2011

SOMMAIRE

	Page
La crise politique	01
03/05 : le Premier ministre Camille Vital s'engage dans des actions diplomatiques tous azimuts	02
09/05 : Andry Rajoelina invité au Sommet des PMA en Turquie, rencontre à Paris avec Alain Juppé.....	06
13/05 : l'opposition reçue par l'ambassade des Etats-Unis demande une réunion au sommet entre Malgaches.....	10
18/05 : les co-présidents de l'assemblée ACP-UE persistent dans leur condamnation des dirigeants du régime.....	13
21/05 : le Sommet de la Sadc s'en remet à une rencontre « <i>entre toutes les parties</i> » à Gaborone le 6 juin.....	16
27/05 : Camille Vital jette un pavé dans la marre en affirmant que la réconciliation nationale est inutile	21
28/05 : le Code électoral adopté dans l'urgence.....	22
Droits humains, gouvernance	25
Rapport d'Amnesty international, « <i>Notam</i> », condition carcérale, « <i>prisonniers politiques</i> », Education, disparitions d'enfants, pédophilie, populations urbaines exclues, pauvreté, expatriation, médias, corruption	
Actualité économique et sociale	30
- Relations avec les bailleurs de fonds et les organisations internationales	30
- Questions foncières, contrats miniers et pétroliers, ressources naturelles, environnement.....	30
- Divers	35

LA CRISE POLITIQUE

1et 2 mai :

Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina continuent de polémiquer à distance avant le Sommet de la Sadc du 20 mai, censé sceller le sort de la Transition. Le premier tente d'acculer son adversaire après que celui-ci se soit positionné sur la sortie de crise et son éventuelle candidature à la présidentielle. « *Certains tremblent déjà à l'idée d'une rencontre* », a-t-il lancé. L'ancien chef de l'État insiste sur la nécessité de se mettre autour d'une table. « *Il n'y aura pas d'élections sans bonne préparation. Mais auparavant, il faut que les Malgaches entament des discussions et ne se contentent pas de quelques déclarations ici et là* », insiste-t-il, faisant allusion à la feuille de route. « *Le scrutin devra être consensuel, tant dans la confection du calendrier que dans les conditions d'éligibilité* », a-t-il soutenu, tout en exigeant en même temps « *la liberté démocratique* » et la « *libération des détenus politiques* ». Il lance un nouveau défi au chef de la Transition : « *je devrais me présenter aux élections [...] Les préparatifs ne commencent pas encore et pourtant, certains tremblent déjà. Je ne sais ce qui se passera durant la campagne* ». Il réaffirme son refus d'accepter la proposition qui lui a été faite de rencontrer son adversaire, tant que certaines conditions ne seront pas réunies. « *Je suis en train de préparer le Sommet de la Sadc* », a-t-il expliqué. Les trois mouvances demandent que ce Sommet se tienne à Antananarivo. Des démarches ont été entreprises en ce sens auprès de certaines ambassades. L'ancien président indique qu'il poursuit ses contacts avec les pays membres de l'organisation régionale et annonce son projet d'envoyer des émissaires aux États-Unis et en Europe. *Tribune* voit dans les dernières déclarations de Marc Ravalomanana une inflexion certaine en faveur des principes de la feuille de route qu'il rejette pourtant officiellement. À aucun moment il n'a déclaré que la sortie de crise devait passer par un partage du pouvoir ou même un partage de responsabilités. Le quotidien relève aussi que le dernier document ou communiqué dans lequel Marc Ravalomanana est déclaré Président de la République est daté de fin janvier 2011 : depuis cette date, celui-ci ne signe plus qu'en tant que chef de file de sa mouvance.

Andry Rajoelina de retour de Zambie où il a rencontré le vice-président. Ce pays préside actuellement la Troïka de la Sadc. Il considère que le processus de sortie de crise par le biais de la tenue des élections est en « *bonne voie* » et qu'il bénéficie du soutien des dirigeants des pays membres de la Sadc qu'il a pu rencontrer au cours de ses deux déplacements (en Namibie et au Mozambique, puis en Zambie). Il rapporte également la volonté du Comesa, dont le siège est en Zambie, d'appuyer « *sans condition* » les élections, avant de préciser que ce bloc économique

régional s'aligne sur la position de la Sadc¹. D'autres déplacements dans des pays africains sont prévus mais le programme reste tenu secret. « *Il faut [leur] expliquer ce qui se passe exactement car, jusqu'ici, seuls des rapports produits par les États-Unis qui ne correspondent pas aux réalités, ont été mis sur la table des dirigeants des pays de la Sadc, les empêchant de prendre une décision* », indique Andry Rajoelina, décochant au passage une flèche contre ce pays qui continue de soutenir Marc Ravalomanana et qui a publié un rapport sur les droits de l'homme qui n'est pas tendre envers le régime. Il explique que ses démarches visent à contrebalancer la portée très négative de ce rapport du Département d'Etat. Concernant l'avion qui l'a amené en Zambie, il déclare que c'est un ami de Madagascar en Afrique du Sud *[et non un cheik arabe]* qui a mis cet appareil à sa disposition après avoir été informé de l'incident technique *[qualifié initialement de sabotage]* qui s'est produit au décollage du jet privé qui l'avait conduit au Qatar durant le week-end de Pâques. Pour *Tribune*, de déplacement n'a pas produit les résultats politiques attendus. Le quotidien s'interroge sur l'appui que peut apporter le Comesa, qui est une organisation essentiellement commerciale.

Célébration du 1^{er}-Mai : c'est la première fois dans l'histoire de la Fête du travail qu'aucun syndicat de travailleurs n'a manifesté. Pour *Les Nouvelles*, « *l'adhésion à la vie syndicale a tendance à régresser et la protection sociale des droits des travailleurs est compromise* ». Seules quelques conférences-débat ont été organisées. L'accent a été mis sur l'absence de protection sociale des salariés qui ont perdu leur emploi suite à la suspension de l'Agoa. Ceux qui occupent encore un emploi dans les zones franches dénoncent les conditions de travail qui leur sont faites : salaire inférieur aux minima, non-paiement des heures supplémentaires. Les enseignants « *Fram* » ont profité de cette Journée pour rappeler leurs revendications².

3 mai : le Premier ministre s'engage dans des actions diplomatiques tous azimuts. Ouverture de la nouvelle session du Parlement de la Transition. La CNOSC critique la médiation internationale et propose la reprise en main du processus de sortie de crise

Camille Vital s'engage dans des actions diplomatiques tous azimuts. Le Premier ministre s'est rendu à Maurice à la tête d'une délégation ministérielle pour plaider la cause du régime avant le Sommet de la Sadc. Ce pays, membre du bloc régional, avait apporté son soutien à la feuille de route. Il compte demander à ses dirigeants d'appuyer les actions de lobbying engagées par Andry Rajoelina auprès des pays africains. Le chef du gouvernement tente également de décrocher un rendez-vous auprès d'autres dirigeants des pays membres. Il a demandé une audience à Jacob Zuma, président sud-africain (qui sera le président tournant de la Sadc au mois d'août), de James Alix Michel, chef de l'exécutif seychellois, ainsi qu'aux chefs d'Etat du Zimbabwe, du Lesotho, du Swaziland et de Namibie. Le relai pris par le gouvernement pourrait être le signe de difficultés rencontrées par le président de la Transition auprès de ses homologues lors de ses deux récents déplacements. *Le Courrier* note qu'Andry Rajoelina avait adressé sa première demande d'audience au président sud-africain le 11 avril et qu'il n'a toujours pas été reçu. Cécile Manorohanta, ancienne vice-Premier ministre et co-fondatrice de la « *Nouvelle alliance pour un changement démocratique* », un mouvement qui vient de naître regroupant entre autres d'anciens membres du gouvernement de la HAT, croit connaître l'une des raisons de cette offensive diplomatique : « *Si la Troïka, l'organe de coopération chargé de la politique, de la défense et de la sécurité, n'a rien dit sur la feuille de route, c'est qu'elle n'est pas d'accord* », affirme-t-elle.

Ouverture de la nouvelle session du Parlement de la Transition avec plusieurs projets et propositions de loi au programme. Attendue depuis décembre, la session sera consacrée à l'examen d'au moins 6 textes. Ceux émanant de l'exécutif portent notamment sur le code électoral et la loi relative à la CENI. Du côté des parlementaires, il y a au moins 4 propositions, dont l'amnistie et

¹ 8 pays membres du Comesa (sur 21), autre que Madagascar, sont aussi membres à part entière de la Sadc.

² « *Face à la création massive d'écoles primaires par les communautés depuis 1975, le Ministère de l'Education Nationale ne parvient plus à répondre aux besoins en enseignants des écoles publiques. Devant cette situation, par le biais de leur association FRAM, les parents d'élèves se sont vus contraints de recruter des enseignants pour prendre en charge l'enseignement de leurs enfants. D'où la naissance d'une nouvelle catégorie d'enseignants : les maîtres FRAM, c'est-à-dire recrutés localement par les associations de parents d'élèves FRAM et payés par elles. Avant 2003, il y avait 8000 maîtres FRAM. Ce nombre est passé 13 000 en 2004 et 35 000 en 2007. En 2007, les maîtres FRAM représentent 53% des enseignants des écoles primaires. La grande majorité est titulaire d'au moins le BEPC. L'association des parents d'élèves s'engage à les rémunérer et ce, de différentes manières en fonction de leurs possibilités (paddy et/ou argent liquide et/ou parcelle de terre à cultiver pendant une durée limitée...). Depuis 2003, l'Etat Malagasy a décidé de subventionner les maîtres FRAM, par le biais d'une indemnité mensuelle payée pendant 9 mois* ». Marc Rakotonandrasana - Formateur de formateur à l'Institut National de Formation Pédagogique (INFP) — « *Enseignants recrutés sans formation initiale* ».

la réconciliation nationale, le statut de l'opposition, le statut des anciens chefs d'Etat et la dépénalisation des délits de presse. Ces propositions entrent dans le cadre des mesures d'apaisement recherché pour permettre un déroulement serein des prochaines élections. La durée de la session est fixée à 60 jours. Tous les regards attendent aussi la concrétisation, au cours de la session, de l'élargissement prévu au niveau des deux Chambres.

La CNOSC propose la reprise en main du processus de sortie de crise. Après avoir pris largement du recul, la Coordination s'est exprimée sur la situation politique dans le cadre de son 4^{ème} rapport³. Dans ce document très critique vis-à-vis de la médiation internationale, elle annonce qu'« *il est temps de remettre de l'ordre dans le processus de médiation lui-même. La société civile malgache et la CNOSC ne peuvent pas rester en marge. Avec le Ffkm, elle doit reprendre en main le processus de médiation et de sortie de crise* ». Pour concrétiser celle-ci, la CNOSC compte préparer les échéances électorales « *en mettant en place un gouvernement neutre et accepté par tous, en définissant un plan de marche pragmatique et un calendrier réaliste de la transition, en enclenchant le mécanisme institutionnel de la réconciliation nationale et enfin, en renforçant et en équipant les instances chargées de la préparation, de l'organisation et du suivi des différentes élections* ». Le rapport indique encore : « *Le Ffkm, la CNOSC et la société civile doivent être les moteurs et replacés au centre du jeu avec l'appui de la communauté internationale, du GIC et de la Sadc. En particulier, en vue et lors de son Sommet prévu le 20 mai, celle-ci est invitée à se prononcer dans ce sens. [...]* La feuille de route de Leonardo Simão est génératrice d'ambiguïtés, de subterfuges, de recul et de fausses solutions ». Il déplore que Joachim Chissano, n'ait pas eu recours au service de la CNOSC et se soit fait « *complètement manipuler par des forces politiques qu'il est censé réconcilier et réguler* ».

4 mai : un calendrier électoral toujours discuté. Maurice et la COI s'engagent à fournir « toute l'aide nécessaire ». Une rentrée parlementaire encore parasitée par des préoccupations matérielles alors que des textes essentiels pour le devenir de la Transition vont devoir être débattus.

Rentrée parlementaire : les présidents des deux Chambres insistent sur l'apaisement du climat politique avant le recours aux urnes. L'organisation des élections en septembre, comme la CENI l'a proposé, leur paraît prématurée. Les parlementaires veulent également s'assurer que la CENI pourra remplir correctement sa mission dans ce court délai. Son commissaire électoral, James Ramarosaona, reste optimiste quant à la faisabilité des élections en septembre, à condition de disposer des moyens nécessaires. La rencontre prévue entre le président de la Transition, le ministre des Finances et la CENI pour régler la question du budget alloué se fait attendre.

Maurice renouvelle son engagement, avec celui de la COI, à fournir « toute l'aide nécessaire » à l'organisation des scrutins. Le Premier ministre mauricien, Arvin Boolell, a déclaré en marge de la visite de la délégation malgache que « *le financement de l'État malgache pour la CENI est minime et serait insuffisant* » et que « *pour la démocratie, il faut que le peuple puisse exprimer ses droits civils dans les meilleures conditions* ». La volonté d'Andry Rajoelina de « *snober* » les financements extérieurs ne lui paraît pas réaliste.

Raharinaivo Andrianatoandro, président du Congrès, met en garde ses pairs. En réponse à ceux d'entre eux qui continuent de revendiquer diverses indemnités et une allocation pour l'emploi de leurs assistants parlementaires, il répond : « *Ce n'est pas ce que le peuple attend de nous. La question liée à nos avantages n'est pas importante pour lui* ». « *Nous sommes prompts à critiquer. Mais on se demande si, nous, hommes politiques, avons amélioré notre manière de faire ? Est-ce que nous respectons les normes, en mettant en avant l'intérêt général ?* » s'est-il demandé. Une centaine de membres du Congrès auraient signé une pétition exigeant des clarifications sur la question de leurs indemnités et des allocations destinées aux assistants parlementaires. Le « *comité technique* » qui a lancé l'initiative réclame la transparence sur la gestion financière au sein du Congrès, tout en se défendant de vouloir destituer Raharinaivo Andrianatoandro. *Tribune* écrit : « *Force est de constater que depuis la mise en place des deux Chambres de la Transition en octobre 2010, celles-ci ont consacré beaucoup d'énergie à établir leurs structures, mais ont approuvé un seul texte de loi, celui portant Loi des Finances 2011. Comme la session extraordinaire du Parlement qui avait été envisagée n'a pas eu lieu, le CT et le CST auront fort à faire pour tenter de rattraper le retard s'ils veulent convaincre* ».

³ Cf. blog Justmad « *articles remarquables* » mai 2011 - <http://storage.canalblog.com/12/45/448497/64306128.pdf>

5 mai : le Premier ministre poursuit sa tournée diplomatique : après Maurice, l'Afrique du Sud puis le Lesotho. Les trois mouvances déposent un mémorandum à l'ambassade d'Afrique du Sud. « Sabotage » du jet présidentiel : une affaire qui fait pschitt.

Lobbying : Camille Vital en Afrique du Sud. Après une courte visite à Maurice, le Premier ministre est parti pour l'Afrique du Sud, puissance régionale et membre de la Sadc. Le flou entoure l'agenda du chef du gouvernement qui est à la tête d'une délégation comprenant les deux ministres d'État, Yves Aimé Rakotoarison et Pierrot Rajaonarivelo.

Les trois mouvances déposent un mémorandum à l'ambassade d'Afrique du Sud. Il s'agit d'un document destiné aux différents chefs d'État africains. « *Il nous appartient de contredire le rapport injuste du docteur Leonardo Simão au terme de sa mission de médiation. Nous avons demandé un service auprès de l'ambassade afin que le document arrive bien à ses destinataires* », confie un porte-parole. Des dossiers complémentaires seront, à la demande, envoyés à la médiation internationale. Les trois mouvances disent agir dans la discrétion afin de faciliter la prise de résolution au Sommet de la Sadc du 20 mai.

Paul Bérenger, ancien chef du gouvernement mauricien et actuellement leader de l'opposition, condamne le cavalier seul du gouvernement mauricien, qui appuie une feuille de route en contradiction avec la position adoptée par la Sadc en 2009. Il considère que Maurice aurait dû rester en contact avec Andry Rajoelina, les trois mouvances et d'autres personnalités politiques et attendre le Sommet du 20 mai pour prendre position. Il aurait fallu travailler en étroite collaboration avec l'Afrique du Sud sur le cas de Madagascar car c'est ce pays qui est en première ligne et il ne semble pas décidé à infléchir sa position pour valider la feuille de route des médiateurs de la Sadc. Au sujet des élections, Paul Bérenger déclare : « *Ce que je crains, c'est qu'il y ait des élections sans que, ni Marc Ravalomanana, ni Didier Ratsiraka, n'aient le droit de rentrer au pays* », ce qui ne manquerait pas de placer Madagascar dans une impasse diplomatique. Pour ce qui concerne Marc Ravalomanana, condamné par extension à plusieurs reprises, depuis 2009, il faut « *qu'il puisse rentrer, il faut qu'une cour d'appel casse ces condamnations ou qu'il y ait une amnistie. Ce qui est très possible s'il y a la volonté politique de le faire. Mais attention, amnistie ne veut pas dire impunité. Marc Ravalomanana a été condamné par une cour de justice pour le massacre du 7 février. L'Afrique du Sud a trouvé que c'était une décision politique. De l'autre côté, Marc Ravalomanana lui-même a proposé une enquête internationale sur cette affaire. On pourrait référer l'affaire à la Cour pénale internationale* ».

« Sabotage » du jet présidentiel : une affaire qui fait pschitt. L'équipe chargée de faire la lumière sur l'incident soupçonne une part de responsabilité des pilotes. « *La panne survenue sur l'avion était technique. [...]. La question est de savoir si elle a été intentionnelle ou normale* », a expliqué le général Richard Ravalomanana, commandant de la circonscription régionale de gendarmerie, qui a soutenu que toute intrusion d'individus dans l'appareil, annoncée initialement, était impossible. Il a également mis en avant la décision prise par l'équipage de rebrousser chemin : « *Ils ont fait le refueling quelques instants après l'incident puis demandé une autorisation de décoller le lendemain. [...] Nous trouvons tout cela suspect* », a-t-il souligné. Le commandant de la Cirgn a évoqué l'hypothèse d'un contact entre les pilotes, de nationalité américaine, et une tierce personne. « *Mais nous n'avons pas pu vérifier les appels téléphoniques dans la mesure où ils sont gérés par un opérateur basé à l'extérieur* », a-t-il déploré, évoquant l'absence de charge contre les pilotes du jet. « *À moins d'une diffusion de fausse nouvelle, il n'y a pas d'infraction pénale justifiant leur poursuite. C'est une affaire civile dans laquelle nous n'avons rien à faire. Il s'agit d'un contrat privé entre deux parties* », a-t-il précisé. Il en a profité pour signaler que l'ingénieur international, dont la venue était annoncée par la Présidence pour effectuer le check-up de l'appareil, ne s'est finalement pas déplacé. Les deux pilotes ont pu quitter le territoire national sans être inquiétés.

Commentaire du chroniqueur de L'Express : « Une attitude victimaire, c'est une seconde nature. Victime sur la Place du 13-Mai, victime le 7 février à Ambohitsorohitra, victime de l'incompréhension de la Sadc, victime de l'acharnement de l'IATA, victime de multiples tentatives qui font pschitt. La tentative d'attentat, c'est le vieux truc éculé de tous les régimes dictatoriaux. Vieille ficelle pour faire la Une des journaux et faire opportunément diversion. Grossière manœuvre pour s'autoproclamer martyr et désigner des boucs émissaires à la vindicte. Comme si, depuis le temps, quiconque était encore dupe. De procès politiques, le public malgache en avait suivi, avec de pauvres diables condamnés d'avance, et un verdict qu'on s'attend à être inique. [...] «Au loup ! Au loup ! Au

loup !». La première fois, les gens cèdent à leur naturel bienveillant et généreux. La deuxième fois, les mêmes gens laissent encore de la place à la présomption de sincérité. La troisième fois, tout le monde s'en moque. Et, à Madagascar, on a le scepticisme hilare ».

L'avancement des enquêtes sur les deux précédentes tentatives d'attentat contre le président de la Transition. Le général Richard Ravalomanana a indiqué que son département a bouclé l'enquête sur l'explosion d'un engin sous le véhicule présidentiel au marais Masay, le 3 mars. « *Toutefois, nous ne pouvons pas faire part des résultats de l'enquête car nous sommes tenus par une obligation de réserve* », a-t-il expliqué. « *Il faut attendre le procès* », a-t-il ajouté. À un moment donné, une double enquête avait été menée. Après la conclusion de son dossier, la gendarmerie avait remis ses dossiers à la DST rattachée à la Présidence.

Pour ce qui est du supposé tir contre le véhicule présidentiel en décembre 2009, les autorités affirment qu'elles sont au cœur du traitement du dossier. « *Nous avons fait des investigations et des simulations. [...] Nous avons également effectué des enquêtes de voisinage. Pour l'instant, notre enquête n'a pas encore abouti et nous la poursuivons* », a précisé le directeur de la police judiciaire.

6 mai : Code électoral, amnistie..., les principaux enjeux de la session du Parlement, qui s'ouvre avant la réunion de la Sadc du 20 mai qui doit statuer sur la feuille de route. Imbroglie juridique autour des textes régissant la Transition. Le président du Congrès fait face à une tentative de destitution.

L'amnistie, enjeu principal de la nouvelle session parlementaire. RFI rappelle que c'est le problème le plus compliqué qu'auront à traiter les parlementaires. Un enjeu décisif pour tous ceux qui ont pu être jugés selon des critères politiques, et qui comptent bien retourner dans l'arène électorale. Mais le Parlement va sans doute laisser la principale responsabilité à une structure créée spécialement pour la réconciliation nationale. Des pontes du régime Ratsiraka sont concernés, tout comme d'actuels opposants à la Transition, au premier rang duquel Marc Ravalomanana, trois fois condamnés depuis qu'il a été chassé du pouvoir. Et puis il y a le président du Congrès de la Transition, Raharinaivo Andrianantoandro lui-même, accusé d'avoir commandité la pose de bombes artisanales avant qu'il n'ait finalement choisi de collaborer avec Andry Rajoelina. « *En tant qu'individu, j'ai encore cette épée de Damoclès sur ma tête mais il nous incombe le devoir historique de finir cette crise* », déclare celui qui pourrait être accusé d'être juge et partie.

« Code électoral, amnistie... : les trois mouvances exclues du processus », titre Midi. « *Pour la énième fois dans son histoire, la HAT adopte une voie unilatérale. Cette fois-ci, le processus est déclenché à quelques jours du Sommet de la Sadc. Bon nombre d'observateurs s'interrogent: « Pourquoi la HAT n'attend-elle pas le résultat de ce Sommet extraordinaire avant de soumettre à l'adoption du Parlement les différents textes d'importance capitale dont le Code électoral, la loi d'amnistie, le statut de l'opposition, le statut des anciens chefs d'Etat, le code de la Communication...? ».* Pour certains, il est inconcevable de parler du statut des anciens chefs d'Etat sans examiner le cas de Marc Ravalomanana, de Didier Ratsiraka et de Zafy Albert. Or, ces derniers et leurs partisans sont exclus du processus ». Le projet de Code électoral n'a pas été entériné par un gouvernement issu du consensus de toutes les forces politiques majeures. « *Le processus menant vers l'adoption de ces différents textes visant à restaurer le climat d'apaisement avant toutes les élections est loin d'être consensuel et inclusif* », écrit le quotidien.

Quel texte régit le pays : la Constitution ou la feuille de route ? La création annoncée de la Cour électorale spéciale (CES), prévue dans le projet de Code électoral, remet en cause la Constitution votée le 17 novembre 2010 et des incohérences apparaissent entre les deux sources de légitimité que sont la Constitution et les textes de la feuille de route qui régissent la Transition. « *Le règlement du contentieux électoral et la proclamation des résultats définitifs des élections seront effectués par une Cour électorale spéciale* », selon les dispositions transitoires du projet de Code électoral. Ladite Cour, dont une loi organique devra préciser le fonctionnement et les attributions, sera créée « *à titre exceptionnel, pour les premières élections présidentielles et législatives de la IVème République* ». La création de la CES met en lumière l'imbroglie juridique autour des textes supposés régir la Transition. La Constitution de la IVème République, annoncée comme étant en vigueur, est reléguée au second plan. La Loi fondamentale maintient les institutions existantes, y compris la HCC censée pourtant proclamer les résultats des élections. Le pouvoir tente de défendre la cohérence de la Constitution et de la feuille de route. Les textes « *sont cohérents et peuvent cohabiter. Nous avons besoin de mesures d'apaisement avant les élections. Et c'est la feuille de route qui prévoit celles-ci. Elle*

disparaîtra peu à peu, au fur et à mesure de la mise en place des institutions prévues par la Constitution », soutient le vice-président du Congrès et secrétaire général adjoint de l'UDR-C. Au-delà du discours officiel, les autorités éprouvent une certaine gêne, comme c'est le cas pour la gestion de la session parlementaire. Il aurait fallu que le gouvernement et le président du CST demandent l'avis de la HCC sur la constitutionnalité de la convocation de la session, avant de passer à l'acte. Le flou entourant la feuille de route n'arrange pas la situation. Celle-ci n'est encore « que » paraphée par des dirigeants des partis, soulevant la question de sa force exécutoire. L'hésitation des dirigeants de la Transition concernant l'élargissement des deux Chambres s'explique, en partie, par la force exécutoire de la feuille de route. Un tel scénario remet en cause le fondement juridique du gouvernement dit d'union nationale, déjà formé sans attendre la finalisation de la feuille de route.

Lecture « ethnique » de la cabale contre le président du Congrès de la Transition. « 194 signatures pour destituer Raharinaivo Andrianantoandro », titre *Le Courrier*. *« Pour des raisons prétendument d'avantages particuliers et d'indemnités, des membres du Congrès se sont encore illustrés pour leur appétit du gain et de l'argent facile, démontrant à la communauté internationale que ce n'est nullement la résolution de la crise qui est leur priorité mais leur condition personnelle. [...] Mais si l'on analyse bien les choses, ce sont les membres du Congrès tribalistes, déjà connus pendant les sessions antérieures, qui sèment la pagaille au sein de l'hémicycle, ceux qui ont maille à partir avec la justice et qui réclament l'amnistie ainsi que ceux qui ont des griefs personnels contre le Président Raharinaivo, comme Voninahitsy Jean-Eugène, Robert Razaka, Zahakely Boniface, les partisans de Roland Ratsiraka [...] tous connus pour leur penchant anti-Merina. A travers Raharinaivo, c'est peut-être Andry Rajoelina et même Ravalomanana qu'ils veulent viser. [...] Malheureusement pour les politiciens de la périphérie, le conflit est merino-merina. [...] Le Parlement de la Transition est le seul endroit où les leaders opportunistes côtiers peuvent exprimer leur déception face à la situation ».*

7 au 9 mai : Andry Rajoelina invité au Sommet des PMA en Turquie. Il sera reçu à Paris par le ministre des Affaires étrangères. Monja Roindefo se lance lui aussi dans le lobbying africain. Zafy Albert tente de mettre en place une nouvelle organisation de l'opposition.

Andry Rajoelina en partance pour l'Europe. Invité au Sommet des 48 Pays les moins avancés (PMA) en Turquie, il fera sur le retour une escale à Paris. A l'occasion de ce déplacement, il espère « *rencontrer plusieurs chefs d'État africains et d'autres responsables* » et annonce un crochet sur Paris. « *Je vais rencontrer des hauts responsables français* », soutient-il, sans préciser lesquels mais un rendez-vous serait programmé avec le ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé. Le président de la HAT devrait aussi s'entretenir avec le secrétaire général de l'OIF, Abdou Diouf. Il affirme qu'« *il n'y a pas encore de programme* » d'entrevue avec l'ancien président Ratsiraka. Ces audiences entrent dans le cadre de ses actions de lobbying avant le Sommet de la Sadc. Le président de la Transition se trouve à la tête d'une lourde délégation qui comprend Raharinaivo Andrianantoandro, président du Congrès. Plusieurs membres du gouvernement, dont Eva Razafimandimby, ministre du Commerce, sont également du voyage. Il s'agit des premières visites officielles d'Andry Rajoelina depuis son accession au pouvoir en mars 2009. Il s'était rendu à Paris en février 2010 pour une « *visite privée* » au cours de laquelle il avait rencontré le secrétaire général de la présidence de la République française, Claude Guéant.

Monja Roindefo met le cap sur l'Afrique du Sud. « *Je vais rencontrer des dirigeants sud-africains. J'ai été invité pour trouver une solution de sortie de crise* », affirme-t-il. Et d'ajouter qu'il pourrait aussi visiter quelques pays d'Afrique australe.

Zafy Albert met en place une nouvelle organisation. Ne voulant pas laisser lettre morte sa déclaration en vue de la mise en place de nouvelles structures de la Transition, il annonce la naissance d'un nouveau mouvement appelé « *Rodoben'ny Malagasy ho an'ny Tanindrazana* » (« *Rodobe* ») dont l'objectif est l'instauration d'une « *vraie Transition d'union nationale* ». Cette organisation intègre d'autres entités dont l'Association des Maires de Madagascar (AMM) de Guy Maxime Ralaiseheno et des groupes d'autorité traditionnelle et morale, ainsi que des syndicats, en plus des trois mouvances. Rodobe envisage de tenir une grande manifestation dans la capitale avant le 20 mai, date de réunion des dirigeants de la Sadc. Pour ses partisans, l'instauration d'une nouvelle transition inclusive est nécessaire face à l'absence d'État dans le pays. « *Les dirigeants actuels usurpent leurs fonctions. Ils devraient quitter le pouvoir* », a réaffirmé Zafy Albert. Les mouvances Ratsiraka et Ravalomanana manifestent de la prudence par rapport aux initiatives de l'ancien

président, dans l'attente des résultats du Sommet de la Sadc. Se référant à l'intention de son groupement de tenir une grande manifestation, Zafy Albert signifie au préfet de Police qu'il n'est pas besoin d'autorisation pour que la population puisse s'exprimer. Aux forces de l'ordre, il demande la neutralité. Rodobe s'adresse également aux militaires en ces termes : « *Vous faites aussi partie du peuple, et partant, vous devez vous associer au peuple, sinon vous retournerez dans vos casernes. Vous ne devez pas cautionner les mauvais agissements du pouvoir actuel* ».

Les demandes en vue de la candidature d'Andry Rajoelina aux présidentielles s'amplifient. L'intéressé entretient le suspense. Il appelle à la patience et décidera d'annoncer sa position au moment opportun. « *Vous m'avez exprimé votre sentiment, je vous manifesterai le mien bientôt* », a-t-il répondu à ses supporters au cours d'un déplacement en province pour inaugurer des réalisations financées par la coopération française (AFD). Il s'est adressé aux hommes politiques pour les encourager à se porter candidats aux législatives, aux communales et aux municipales, sans doute pour rassurer ses partisans sur sa détermination à engager le processus électoral.

10 & 11 mai : la nouvelle organisation de l'opposition (« Rodobe ») annonce un grand rassemblement. La France soutient la feuille de route alors que l'Union européenne exprime ses réserves sur le processus engagé par le pouvoir. Andry Rajoelina comblé par son séjour en Turquie à l'occasion du sommet des PMA.

Le Mouvement pour la patrie « Rodoben'ny Malagasy ho an'ny tanindrazana » (« Rodobe ») dirigé par Zafy Albert annonce un grand rassemblement. Régis Manoro est chargé de monter cette opération avant le 20 mai. La nouvelle organisation de l'opposition dit vouloir commencer par une marche jusqu'à l'ambassade américaine le 12 mai. « *Et le mouvement ne cessera de s'amplifier* », annonce-t-elle. Emmanuel Rakotovahiny a pourtant expliqué que conduire une foule à l'ambassade des États-Unis est délicat à l'heure actuelle. Un important dispositif de sécurité y est installé à la suite de la mort d'Oussama Ben Laden. « *Une délégation de quelques représentants sera suffisante pour déposer une lettre qui félicite la déclaration américaine dénonçant la violation des droits de l'homme par la HAT* », a-t-il expliqué. L'antenne locale de Rodobe à Toamasina annonce des initiatives. Ange Andrianarisoa de la mouvance Ratsiraka, s'est abstenu de prendre position concernant ces manifestations mais il défend le principe de la liberté d'expression. Le général Richard Ravalomanana, commandant de la gendarmerie, a prévenu que les forces de l'ordre interviendront s'il y a atteinte à l'ordre public. Manandafy Rakotonirina a déclaré que les trois mouvances menaient actuellement des tractations auprès du Ffkm et de la CNOSC pour l'organisation à Madagascar d'un sommet des partis politiques qui verrait la présence de Marc Ravalomanana et de Didier Ratsiraka.

Le président de l'Association des Maires de Madagascar (AMM), Guy Maxime Ralaiseheno, conteste la nouvelle suspension décidée par le ministère de l'Intérieur à son encontre et promet de l'ignorer. « *Ma suspension de trois mois, décidée en Conseil des ministres, expirera le 26 mai. Je m'apprête à reprendre mes fonctions* », a-t-il déclaré. Guy Maxime Ralaiseheno concède l'existence d'une nouvelle notification prolongeant d'un mois sa suspension. « *Mais l'initiative est illégale. D'ailleurs, le gouvernement a motivé sa décision par une atteinte à la sûreté de l'État. Or, cela ne me concerne pas* », soutient-il. [Le maire d'Ankaraobato fait partie des maires frondeurs contre la décision de l'exécutif prévoyant la mise en disponibilité des maires en exercice futurs candidats aux communales, annoncées pour le 20 décembre 2010. Le président de l'AMM a ensuite contesté le calendrier annoncé par Andry Rajoelina, en réponse à une résolution de la Conférence nationale qui exigeait le remplacement des maires par des PDS. Il a organisé une mini-manifestation de protestation au centre ville, lui valant une condamnation pour attroupement sans autorisation et la décision de suspension d'un mois, renouvelée une première fois pour 3 mois]. Le maire s'affiche désormais aux côtés des trois mouvances par le biais de son rapprochement avec le « *Rodoben'ny Malagasy tia tanindrazana* ».

Sortant de sa réserve, l'UE ne semble pas convaincue par le processus de sortie de crise engagé par le pouvoir. « *Il faut avoir un dialogue entre toutes les parties concernées* », a déclaré Leonidas Tezapsidis, chef de la délégation de l'Union, en marge de la célébration de la Journée de l'Europe. Il met l'accent sur la nécessité du « *temps qu'il faudra* » pour trouver une solution à la crise. « *Il ne faut pas essayer de le raccourcir* », a-t-il prévenu, laissant aux Nations Unies et aux organismes compétents le soin de préciser « *s'il faut sept, onze ou douze mois* » pour réaliser les préparatifs des élections. L'ambassadeur affirme « *attendre avec impatience la décision de la Sadc* », lors de son prochain Sommet. « *Il faudra voir l'appréciation de l'institution de proximité* », souligne-t-il,

avant de rappeler le processus conduisant ensuite à une réunion de l'UA, puis celle de l'UE et du GIC. L'UE continue de condamner le putsch, conformément aux Accords de Cotonou, et de nombreux diplomates occidentaux n'ont pas caché qu'ils ne suivraient pas aveuglément les résolutions de la Sadc si celles-ci ne correspondaient pas à leurs critères, indique *RFI*. Cette déclaration risque de mettre en porte-à-faux le régime de Transition, dont les dirigeants affirment « être sur la bonne voie » en accélérant l'exécution d'une feuille de route qui n'a pas encore reçu l'aval de la communauté internationale. Pierre Houlder Ramaholimy, conseiller spécial d'Andry Rajoelina, s'offusque de cette prise de position : « *Nous ne sommes pas un pays colonisé qui accepte ce que dictent les autres. La transition a assez duré. [...] Je me demande ce que certains pensent des citoyens qui ont participé à la Conférence nationale et d'autres réunions. L'équipe de médiation a déjà donné son avis sur la question, à moins qu'on ait besoin de personnalités qui pourraient être considérées comme de surhommes avant de qualifier un dialogue de consensuel et inclusif ?* », se demande-t-il.

La France fait entendre sa différence en soutenant la feuille de route. Elle « réaffirme son plein soutien au travail de la Sadc qui a déjà abouti au paragraphe, le 9 mars, par un grand nombre de forces politiques malgaches, d'une feuille de route équilibrée et constructive pour une sortie de crise la plus consensuelle possible », a fait part le porte-parole du Quai d'Orsay. Celui-ci ajoute : « *la Sadc devra se prononcer sur cette perspective encourageante de sortie de crise, via l'organisation d'élections crédibles, dans les meilleurs délais possibles, soutenues par la communauté internationale* ». Le porte-parole refuse néanmoins de se prononcer sur la signification de la rencontre annoncée entre Alain Jupée et Andry Rajoelina, sur le retour du Sommet des PMA à Istanbul.

Séjour en Turquie : Andry Rajoelina comblé. Le président de la Transition a pu profiter de sa participation au Sommet des PMA pour rencontrer de nombreuses personnalités et côtoyer Ban Ki-Moon, le SG de l'Onu. Une occasion inespérée pour lui de présenter, brochure illustrée à l'appui, l'origine et les étapes déjà franchies par la Transition malgache. Le président turc a souligné et réitéré dans un communiqué élogieux la reconnaissance et la confiance du gouvernement turc envers le régime. L'agence de coopération Turkish International Corporation Agency est mobilisée pour coordonner avec la partie malgache les démarches à entreprendre en vue de la réalisation d'un important programme d'investissement. De jeunes cadres malgaches vont bénéficier d'une formation professionnelle en Turquie et une centrale hydraulique de 300 MW sera réalisée par la Turquie à Mahavola, au nord de la capitale. Le potentiel hydraulique du pays se chiffre à 7.800 MW. Seuls près de 250 MW sont exploités. Andry Rajoelina a annoncé l'ouverture d'une ambassade en Turquie et la création d'une ligne aérienne directe vers Istanbul et Ankara. L'offensive turque entre dans le cadre d'une stratégie globale en direction des pays du Sud. Tout comme l'ambassadeur pakistanais, l'ambassadeur turc a présenté ses lettres de créances auprès d'Andry Rajoelina en mai 2010, au moment où le régime cherchait déjà la voie menant vers la reconnaissance internationale.

Andry Rajoelina ne doute pas de son avenir présidentiel : « *Je sais que je serai élu président, maintenant ou dans cinq ans* », a-t-il déclaré au magazine *Jeune Afrique* concernant son éventuelle candidature aux élections présidentielles.

12 mai : Sécurité renforcée à l'approche de la commémoration des événements du « Mai malgache » de 1972. L'amnistie suspendue à la mise en place du « Conseil pour le Fampihavanana malagasy » (CFM). Interrogations quant à la signification de la visite d'Andry Rajoelina à Paris.

Commémoration des événements politiques du 13 mai 1972 : les forces de l'ordre sur le qui-vive. Les responsables de la sécurité ont pris acte de la déclaration des dirigeants du Mouvement des Malgaches pour la patrie (« *Rodobe* »), qui annoncent un rassemblement de contestation pour les prochains jours. Le Préfet de police, Odilon Francis Rasoanaivo, a fait le constat d'absence de demande d'autorisation de tenir une manifestation. Les forces de l'ordre ont mis en place un dispositif pour éviter les attroupements susceptibles d'atteindre l'ordre public. L'accès de la Place du 13-Mai mais aussi de la Place de la Démocratie à Ambohitato, a été fermé par des palissades. Pour *La Gazette*, « *le régime de Transition révèle [ainsi] des tendances inquiétantes* ». Le général Richard Ravalomanana, commandant de la circonscription de gendarmerie, s'alarme de la présence dans la capitale d'environ 200 personnes issues des provinces pour se mettre à la tête des rangs des partisans du mouvement qui vont rejoindre l'ambassade des Etats-Unis, cortège prélude à la grande manifestation annoncée. « *Parmi ces dirigeants, il y a ceux qui ne cherchent qu'à provoquer les troubles pour inciter à la guerre ethnique* », a-t-il affirmé.

Pour *Le Courrier*, la position en pointe prise par la mouvance Zafy dans cette initiative de « *Rodobe* » pourrait s'expliquer par le fait que c'est la seule mouvance qui ne dispose pas de financements connus ou avérés pour mener des opérations internationales de lobbying. Marc Ravalomanana dispose encore très certainement de ressources propres à cet effet et l'on peut d'ailleurs supposer que c'est le caractère privé de ces fonds politiques, et notamment leur distribution opaque, qui serait à l'origine de la défection de nombreux dirigeants de l'opposition. La mouvance Zafy Albert n'a pas d'autre moyen de pression que la menace de descente dans la rue, les autres moyens publics d'expression étant fermés à l'opposition.

Parlement de la Transition : l'amnistie suspendue à la réconciliation. L'actuelle session parlementaire devrait accoucher d'une proposition de loi d'amnistie. Cependant, l'adoption en séance plénière met du temps, car elle dépend en premier lieu de la mise en place du « *Conseil pour le Fampihavanana malagasy* » (CFM) qui devra soumettre un texte de synthèse pour adoption par les deux Chambres en séance plénière. Deux propositions de loi d'amnistie ont été déposées. Les débats continuent de tourner autour de trois options : amnistie générale, large amnistie et amnistie sélective.

Le Dr Rakotomalala Nirina, défenseurs des valeurs patriotiques malgaches, dénonce une pratique de l'amnistie bien ancrée destinée à sauvegarder les intérêts des hommes politiques.

Les périodes d'amnistie ont été de tous temps une opportunité offerte aux politiciens pour se blanchir, a-t-il déclaré : selon lui, plusieurs politiciens ont été incarcérés suite à des infractions de droit commun mais se targuent d'être des détenus politiques, tandis que de simples citoyens, emprisonnés suite à des problèmes d'ordre politique sont jetés au cachot comme de vulgaires bandits et ne peuvent jouir aucunement du droit à l'amnistie. Il conviendrait donc d'appliquer très strictement l'amnistie sélective afin d'éradiquer la culture d'impunité au sein de la classe politique. *[Le Dr Rakotomalala Nirina, expatrié en Allemagne, dirige actuellement l'association "Malagasitsivakivolo" regroupant les diasporas malgaches résidant dans plusieurs pays après avoir quitté la présidence de la branche du parti Tim dans son pays d'adoption].*

Rajoelina à Paris : « Ce n'est pas une visite officielle », précise l'ambassadeur de France, J-M Châtaigner. « C'est une rencontre de travail que le ministre des Affaires étrangères Alain Juppé aura avec le président de la HAT. Une rencontre de travail qui permettra à la France de réaffirmer son soutien à la feuille de route. En fait, il n'y a rien de spécial. C'est comme toute autre personnalité politique malgache reçue à Paris par un dirigeant français. », précise-t-il. Et d'ajouter : « La France se réfère toujours à la position de la Sadc ». Selon *La Gazette*, les partisans d'Andry ont été désappointés en apprenant que le chef de la Transition ne serait reçu « que » par le ministre des Affaires étrangères Alain Juppé. Ils estiment que l'entorse au parallélisme protocolaire « *chef d'Etat à chef d'Etat* » lèse les intérêts d'Andry Rajoelina et écorne son image.

Saraha Georget Rabeharisoa reçue au Quai d'Orsay. La présidente nationale du parti Vert Hasin'i Madagasikara a été reçue par le Directeur Afrique et Océan Indien, Stéphane Gompertz, et le sous-directeur Afrique Australe et Océan Indien, François Barateau. La France confirme qu'elle est prête à soutenir un processus électoral crédible et accepté par tous.

480 agents électoraux en grève à Antsirabe pour cause de non-paiement des indemnités qui leurs sont dues pour l'organisation scrutin référendaire de novembre 2010. L'établissement de la liste électorale dans la circonscription est suspendu. Les agents électoraux réclament de la CENI la pleine transparence quant au paiement de ces indemnités, les crédits nécessaires ayant été débloqués dès la fin 2010. Le président de la CENI, Hery Rakotomanana, sous la menace d'une grève des agents électoraux de la capitale, a promis la régularisation des toutes les indemnités dans un bref délai.

Le ministre Rabesa Zafera Antoine annonce pour ce jour la rentrée administrative de l'enseignement supérieur. Il affirme que toutes les questions financières ont été résolues, tant pour le fonctionnement des universités que pour la rémunération des enseignants. L'État n'est cependant pas en mesure pour l'instant de satisfaire les revendications relatives aux « *indemnités de risque* » (sic !) réclamées par le Seces. Le syndicat accentue sa pression et fait de la satisfaction de cette revendication un préalable à la reprise des cours. Le ministre a souligné qu'il faut 25 semaines pour une année universitaire et les étudiants n'auront pas de vacances pour achever les cours au mois de novembre 2011. La rentrée universitaire 2011-2012 est fixée au mois de février 2012. Pour le Seces, la proclamation des dates de rentrée universitaire n'est que stratégie pour calmer les étudiants et les parents et une tentative de division des enseignants. La définition de cette date relève de la

conférence des présidents des six universités de Madagascar et c'est au tour du Conseil scientifique de fixer la date de rentrée pédagogique.

13 mai : alors qu'Andry Rajoelina tente d'obtenir la caution de Paris pour la poursuite de sa feuille de route, l'opposition est reçue par l'ambassade des Etats-Unis pour demander un appui en vue de l'organisation d'une conférence au sommet entre Malgaches.

Visite d'Andry Rajoelina à Paris : la France réaffirme au plus haut niveau son soutien à la feuille de route. Le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, a promis l'« accompagnement » du processus de sortie de crise, lors de sa rencontre avec Andry Rajoelina. Le ministre aurait déjà eu des contacts à ce sujet avec le président sud-africain Jacob Zuma. L'entrevue s'est déroulée en présence d'Henri de Raincourt, ministre français de la Coopération. Alain Juppé aurait jugé positif le lobbying effectué par l'homme fort de la Transition auprès des dirigeants des pays membres de la Sadc et ne se serait pas opposé à la tenue des élections avant la fin de l'année. On ignore si certains sujets ont été abordés, notamment la candidature d'Andry Rajoelina aux présidentielles et l'amnistie de l'ancien président Ravalomanana. Dans le communiqué officiel, « la France réitère son appui à ce schéma de sortie de crise sur lequel elle espère une décision des instances dirigeantes de la Sadc ». Selon *L'Express*, « dans une certaine mesure, la promesse d'Alain Juppé confirme implicitement le fait que la partie n'est pas encore tout à fait gagnée ». La France semble compter sur l'intervention du président sud-africain, qui est à la tête de la grande puissance régionale. Celui-ci n'a pas encore répondu de manière favorable à la demande d'audience d'Andry Rajoelina. Le Premier ministre Camille Vital a ensuite tenté une nouvelle approche en demandant lui aussi une entrevue, mais la délégation qu'il a conduite a adopté un profil bas depuis son retour d'un déplacement en Afrique du Sud, restant discrète sur les résultats de sa mission.

Andry Rajoelina intéressé par les matériels militaires turcs. Avant de s'envoler pour Paris, le président de la Transition a visité la foire de l'armement qui s'est tenue à Istanbul, en marge de la 4ème Conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés (PMA). Une visite guidée par l'ambassadeur turc à Madagascar et par un amiral de la marine turque. Andry Rajoelina a été particulièrement intéressé par les matériels roulants destinés à la police, à la gendarmerie et à l'armée, ainsi qu'aux vedettes rapides pour les garde-côtes et aux matériels de télécommunications. La majeure partie de ces matériels ont été conçus en Turquie, précise le communiqué officiel turc.

L'opposition, conduite par Albert Zafy, a saisi l'ambassade américaine pour demander un appui en vue de l'organisation d'une conférence au sommet entre Malgaches. Et ce, avant le Sommet extraordinaire de la Sadc. « Elle verra la participation, entre autres, des quatre chefs de file des mouvances. C'est une idée à nous », a déclaré Manandafy Rakotonirina, de la mouvance Ravalomanana, à l'issue d'une audience avec Eric Stromayer, chargé d'affaires, et Brett Bruen, conseiller à la Communication et aux affaires culturelles, à l'ambassade américaine. Ayant fait partie de la délégation de 6 membres reçue à l'ambassade, Ange Andrianarisoa a ajouté que le rapprochement entre Malgaches est primordial. La délégation a remis une lettre de remerciement destinée à la secrétaire d'État, Hillary Clinton, pour la publication de son rapport sur la situation des droits de l'homme. Une foule de partisans munis de banderoles ont accompagné la délégation de l'opposition à l'ambassade. Aucun incident n'a été signalé.

14 mai : Andry Rajoelina impose son calendrier électoral. La CENI cherche à préserver son autonomie financière. Pierrot Rajaonarivelo en faveur de la mise en œuvre rapide des mesures d'ouverture prévues dans la feuille de route. Fiasco du « Rodobe » de l'opposition.

Andry Rajoelina impose la date butoir du 30 novembre pour les élections législatives et présidentielles. S'adressant à la presse internationale lors de son séjour parisien, il veut manifestement faire pression sur la communauté internationale qui reste très réservée sur un calendrier aussi rapproché. Il s'adresse en particulier à l'Afrique du Sud, l'exhortant à prendre en compte « l'aspiration populaire ». Pour ce qui est de son avenir politique, le président de la Transition affirme être maître de son destin lors de la course à la magistrature suprême, tout en écartant d'emblée l'ancien président Marc Ravalomanana. Il feint au passage d'ignorer les engagements pris sur la Place du 13-Mai le 24 janvier 2010, dans sa déclaration à la Nation du 12 mai 2010, ainsi que dans les accords politiques d'Ivato, observe *L'Express*.

La CENI revendique le maintien de son système de comptabilité simplifié pour pouvoir réaliser sa mission en toute indépendance. Son président attire l'attention de l'opinion publique sur les conséquences que pourraient engendrer le retour au régime de comptabilité publique, comme le prévoit le projet de loi en discussion au Parlement de la Transition. « *C'est un gage d'indépendance, mais également de célérité la réalisation de la mission de l'institution* », a-t-il souligné. La remise en cause de ce système risquerait de compromettre la tenue des élections en septembre, estime-t-il, cela constituerait un blocage du processus. « *Déjà, avec le déblocage au compte-gouttes du fonds alloué, nous sommes en difficulté avec la comptabilité simplifiée. Comment voulez-vous que nous nous en sortions si nous sommes encore obligés de respecter les règles de passation de marché par exemple ?* », se demande-t-il.

Parti MDM de Pierrot Rajaonarivelo : « La feuille de route n'est pas respectée ». L'élargissement du Congrès, du CST, de la CENI et du Comité du « *Fampihavanana malagasy* » (CFM) fait partie des exigences de la feuille de route. Le Mouvement pour la Démocratie à Madagascar (MDM) constate que le pouvoir ne semble pas pressé de mettre œuvre ces réformes qui vont dans le sens de l'ouverture et de l'inclusivité. Le MDM est l'une des 8 entités politiques, sur les 11 prévues, qui ont paraphé la feuille de route. « *Aussi, lui revient-il de participer pleinement à la gestion inclusive et consensuelle de la Transition. Certes, le président national du MDM fait partie du gouvernement actuel. Mais la gestion commune de la Transition doit s'étendre également aux autres institutions et aux organes de l'Etat prévus par la feuille de route, tels le CST, le CT, la CENI et le CFM au sein desquels le MDM n'est pas encore représenté...* ».

Le « Rodobe » des trois mouvances annoncé pour le 13 mai n'a pas eu lieu. Les leaders ont renoncé à quitter l'enceinte de la résidence présidentielle d'Albert Zafy, sous prétexte que « *des miliciens et des hommes de main des tenants du pouvoir sont déjà postés partout dans le centre-ville* ». On évoque aussi des problèmes d'organisation et l'absence de Zafy Albert retenu par des obligations familiales. La tournure des événements a attisé la colère de certains manifestants, ou encore le désespoir des autres. Guy Maxime Ralaiseheno, président de l'Association des Maires de Madagascar, rallié aux trois mouvances, avait notamment prédit « *dix jours pour voir Andry Rajoelina, quitter son poste de président de la HAT* ». Des déclarations intempestives qui n'ont pas été appréciées par tous les leaders présents. L'intervention téléphonique en direct depuis l'Afrique du Sud de l'ancien président a dû être annulée, celui-ci devant, officiellement, rencontrer à la même heure le président Jacob Zuma. Le général Ravalomanana, commandant de la circonscription de gendarmerie, s'attendait à trois actions terroristes au cours de cette journée commémorative du 13 mai 1972. Une station service de la capitale a été victime d'un attentat à la grenade.

15 & 16 mai : Andry Rajoelina annonce de nouveaux déplacements auprès des dirigeants des pays membres de la Sadc. Démission du conseiller diplomatique nouvellement nommé. L'Eglise catholique souhaite que les dirigeants de la Transition ne se présentent pas aux élections. Le Mouvement des ecclésiastiques (HMF) prône le grand pardon.

Andry Rajoelina abat ses dernières cartes diplomatiques. De retour au pays après son voyage en Turquie et son escale à Paris, il annonce de nouveaux déplacements auprès des chefs d'État et de gouvernement des pays membres de la Sadc avant le Sommet du bloc économique régional. Toutefois, il n'a pas souhaité confirmer officiellement une entrevue avec le président sud-africain Jacob Zuma, annoncée par des sources concordantes. Sa réponse évasive pourrait s'expliquer par la prudence, après le fâcheux contretemps d'il y a quelques semaines. Il semble vouloir éviter d'accorder trop d'importance au rendez-vous avec le numéro Un de la puissance régionale, capable de faire basculer la décision de la Sadc. « *On espère que les dirigeants des pays membres de la Sadc sauront prendre la bonne décision [...] Nous n'avons pas besoin d'armes pour régler notre crise, mais d'un appui en matière électorale* », a-t-il affirmé, évoquant la nécessité d'organiser des consultations populaires avant la fin de l'année, mais dont « *le calendrier reste à déterminer ensemble* ». Si le régime accorde tant d'intérêt à convaincre la communauté internationale, beaucoup de questions restent à gérer au niveau interne, notamment l'élargissement des institutions transitoires prévu dans la feuille de route. Des zones d'ombre persistent encore sur la suite à donner à cette feuille de route : le président confirme la primauté de la Constitution sur le document paraphé. Il reste évasif sur la force exécutoire et la valeur de cette feuille de route non encore validée par la Sadc.

Le conseiller diplomatique d'Andry Rajoelina nouvellement nommé remet sa démission⁴. Sitôt nommé conseiller diplomatique du président de la Transition, le Franco-malgache Paul Maillot Rafanoharana a démissionné à l'issue de la tournée internationale d'Andry Rajoelina dont il affirme être l'initiateur. L'ancien officier saint-cyrien explique que sa nomination faisait de l'ombre à certains hommes de l'entourage présidentiel. « *Le président est prisonnier de luttes d'influences, ce qui ne lui permet pas de traduire ses aspirations dans les faits. Dès lors, le président ne pouvait m'accorder la latitude nécessaire à la réalisation de ma mission. En me retirant, je retrouve mon entière liberté que je mettrai au service du pays en continuant à favoriser la sortie de crise* », indique-t-il. Les proches du président auraient exercé des pressions pour empêcher sa nomination. Il ajoute : « *J'imagine que ma ligne de conduite pouvait déranger ceux qui considèrent l'État comme leur chasse gardée. En aidant le président à s'émanciper de la tutelle de ces individus, je devenais leur principal ennemi. J'ai également tenté de faire bouger les négociations en formulant des propositions audacieuses, parmi lesquelles la nomination de Raymond Ranjeva à la tête de la CENI ou celle de l'ancien président Albert Zafy à la tête du CRN. Cela a heurté leur volonté de ne rien concéder. [...] Il y a ceux, nombreux, qui estiment qu'en l'état actuel des choses, le régime de transition devrait obtenir la reconnaissance internationale, et ceux, dont je fais partie, qui considèrent que cette reconnaissance est conditionnée par l'adoption de mesures d'apaisement. C'est là où ma position heurte celle d'acteurs qui maximisent leurs intérêts personnels* ».

Vaines interpellations des évêques. Réunis dans un recueil publié en avril 2011, les textes de la hiérarchie catholique de 2006 à 2010 constituent un document précieux pour une meilleure compréhension de la crise politique 2009-2010⁵. « *De 2006 à 2010, les évêques et autres responsables se sont inquiétés de l'appauvrissement de la population et de la montée des tensions. Leurs mises en garde ont été vaines. Mais depuis que la crise a éclaté en 2009, l'Église catholique n'a pas davantage été entendue* », indique l'éditeur, le Père Sylvain Urfer du SeFaFi. Malgré le changement de pouvoir en mars 2009, les déclarations des évêques restent toujours aussi interpellatrices. Après les souhaits de succès d'usage au lendemain de l'accession d'Andry Rajoelina au pouvoir, les responsables catholiques, qui ont pris le parti de reconnaître le pouvoir de la HAT, ont plus proposé qu'interpellé. Mais leurs propositions étant restées vaines, elles ont aussitôt repris leur campagne d'interpellation. L'Église catholique a, par exemple, suggéré en mars 2009 au président de la HAT « *de confirmer solennellement la promesse faite à la population tananarivienne de ne pas être candidat à la prochaine élection présidentielle* ». Tous les autres membres du gouvernement de la Transition ont également été exhortés à adopter cette « *décision courageuse* ». C'est « *la garantie qu'ils sont là pour le patriotisme et non pour d'autres intérêts* », soulignait la déclaration. Ce nécessaire « *respect de la parole donnée pour le patriotisme* » a été rappelé le 28 mai 2010, juste après qu'Andry Rajoelina se soit engagé à ne pas se présenter à l'élection présidentielle. Mais aussi en novembre de la même année, et en février 2011, lorsque le président de la HAT a commencé à tergiverser sur ses réelles intentions. Pour les évêques catholiques, « *le succès de cette transition* » est conditionné par la non-candidature de tous ceux qui dirigent le pays durant cette période.

Le Mouvement des ecclésiastiques (HMF) prône le grand pardon. Pour le HMF, la réconciliation nationale et le pardon restent incontournables dans le processus de sortie de crise. « *Il devrait revenir aux dirigeants religieux de conduire la démarche pour leur concrétisation* », a déclaré le pasteur Roger Randriamisata en présence de dirigeants politiques de diverses tendances. Le pasteur a annoncé une réunion de prières pour le Sommet de la Sadc mais il a assuré qu'avec l'appel à la réconciliation nationale et au pardon, le HMF n'a pas l'intention d'exercer une quelconque influence sur cette rencontre. Invité par le HMF, Gilbert Raharizatofo de la Plate-forme pour la stabilité et la reconnaissance internationale (PSRI), a assuré que les démarches des deux entités ne sont pas contradictoires. Il a soulevé l'intention de la PSRI de relancer le dialogue qui devrait se dérouler sous la médiation de la CNOSC, du Ffkm, des dignitaires « *Raiamandreny Mijoro* » et des notables. « *Nous félicitons la prise de responsabilité du HMF. Les dirigeants religieux ont un taux élevé d'audience. Ils sont mieux placés pour appeler à dialoguer* », a-t-il déclaré. L'ancien ministre de la HAT a profité de l'occasion pour soutenir qu'il faut instaurer l'apaisement politique et la paix sociale avant de procéder aux élections.

⁴ Cf l'interview complet de L'Express : Blog Justmad, « *articles remarquables* » mai 2011 - <http://storage.canalblog.com/96/94/448497/64717255.pdf>

⁵ Cf Blog Justmad, « *articles remarquables* » mai 2011 - <http://storage.canalblog.com/47/04/448497/64717753.pdf>

Andry Rajoelina seul juge du sort de Marc Ravalomanana ? *La Gazette* note que lors de son interview à Paris, il est resté inflexible sur l'éventualité d'une amnistie qui permettrait à Marc Ravalomanana de se présenter à la présidentielle, déclarant : « *tout crime de sang n'est pas amnistiable, nous sommes pour le pardon, mais pas pour l'impunité* ». Sur TV5 Monde⁶, Andry Rajoelina a confirmé fermement ses dires : « *Utiliser des armes contre ses concitoyens est impardonnable car équivaut à une haute trahison* ». Pour le quotidien, cette formulation donne d'abord à penser qu'Andry Rajoelina a la haute main sur le cas de Marc Ravalomanana et décide à lui tout seul du sort de ce dernier. Autre impression induite par ces propos : Andry Rajoelina, qui veut se présenter à l'élection présidentielle, barre la route à son rival et entend l'éliminer à tout prix de la compétition. Dernière idée fausse provoquée par cette façon de s'exprimer : à Madagascar, le pouvoir judiciaire et le pouvoir législatif ne sont pas indépendants car c'est le chef de l'exécutif qui décide des peines prononcées par le tribunal ainsi que de leur amnistie. Le mieux aurait été de dire que la justice ayant statué, la question de l'amnistie de Marc Ravalomanana est laissée à la libre appréciation des deux chambres du Parlement de la Transition.

17 mai : le président de la Transition a enfin obtenu une entrevue avec Jacob Zuma. L'opposition annonce une nouvelle tentative de manifestation après son échec du 13 mai. Amnistie : une dizaine de propositions de loi à traiter par le Parlement de la Transition.

Face-à-face décisif Zuma-Rajoelina. Le président de la Transition a enfin obtenu une entrevue avec Jacob Zuma, président de l'Afrique du Sud, puissance régionale de la Sadc, qui pourrait jouer un rôle clé dans la résolution de la crise. « *Sa position peut influencer sur celle des autres pays membres du bloc économique régional* », analyse un collaborateur d'Andry Rajoelina. D'où cette offensive visant à arracher un entretien avec Jacob Zuma. « *Tout dépend des discussions entre les deux personnalités* », confie-t-il. Le passage du président de la Transition à Paris a, semble-t-il, pesé dans la balance, ce qui a conduit à la concrétisation du rendez-vous. « *Sa rencontre avec le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, est passée par là* », confie un observateur. La rencontre est qualifiée de capitale et symbolique par le chargé de Communication de la présidence. *Ma-Laza* titre : « *Pretoria supplante Paris* ». « *Les États-Unis, l'Union Européenne et même la France se rangent derrière la décision de la Sadc qui est fortement influencée par l'Afrique du Sud* ».

L'opposition annonce une nouvelle tentative de manifestation après son échec du 13 mai. Elle n'hésite pas à affirmer qu'avec sa nouvelle organisation, le « *Rodobe* », elle parviendra à mettre fin au régime de Transition. Le président de l'Association des maires de Madagascar (AMM) a déclaré que la démarche s'effectuera en deux étapes. Après l'éviction d'Andry Rajoelina du pouvoir, les deux anciens présidents en exil rentreront au pays. Un retour précédé par la libération des détenus politiques. Guy Maxime Ralaiseheno s'est adressé à l'État-major mixte opérationnel régional (Emmo-Reg) pour lui demander de ne pas recourir à la force. « *Nous n'avons pas besoin de l'avis d'Andry Rajoelina si Marc Ravalomanana peut se présenter aux élections ou non. C'est le peuple qui va le faire venir. Mais l'objectif ne sera pas atteint sans notre solidarité* », a lancé un ancien député Tim.

Amnistie : une dizaine de propositions à traiter. La commission Amnistie et Réconciliation, particulièrement celle du Congrès, entre dans le vif du sujet. Une dizaine de propositions de loi issues de diverses tendances seront traitées par cette commission présidée par Victor Manantsoa. L'examen devrait déboucher sur une synthèse de toutes ces contributions, qui sera adressée au gouvernement. La mission dévolue au « *Comité pour le Fampihavanana malagasy* » (CFM) stipulé dans la Constitution de la IV^{ème} République, suscite des interrogations, notamment sur le fait de savoir à quel stade de l'examen de la proposition de loi il devra intervenir.

18 mai : les co-présidents de l'assemblée parlementaire ACP-UE persistent dans leur condamnation des dirigeants du régime, ils condamnent l'invitation d'Andry Rajoelina au sommet des PMA à Istanbul. Le président de la Transition poursuit son tour d'Afrique australe.

L'assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, par le biais de ses co-présidents, charge la Transition à quelques jours du Sommet de la Sadc. Louis Michel, co-président de l'assemblée, persiste dans sa condamnation des dirigeants du régime. « *J'attends toujours que la communauté internationale mette une pression maximale sur ceux qui, par exemple, ont pris le pouvoir par un coup*

⁶ <http://www.tv5.org/cms/chaine-francophone/info/Les-dossiers-de-la-redaction/video-redac-web/p-16294-Madagascar-des-elections-avant-decembre-2011.htm>

d'État à Madagascar », a-t-il lancé dans son discours d'ouverture de la 21ème session qui se tient à Budapest. L'ancien commissaire européen en charge du Développement et de l'aide humanitaire critique le choix d'avoir invité les dirigeants de la Transition au Sommet des Pays les Moins Avancés (PMA) en Turquie. « *J'ai été surpris, à Istanbul, de trouver M. Rajoelina à la table d'honneur de la Conférence sur les Pays les Moins Avancés. Par ce genre d'attitude, on ne fait que créer un précédent non convenable sur le plan éthique* », critique-t-il. Rejoint par le zambien David Matongo, l'autre co-président de l'Assemblée, il soutient dans un communiqué qu'« *il est impérieux d'avancer une solution définitive de sortie de crise qui passe par la mise en place préalable d'une transition véritablement neutre* ». Cette position très ferme coïncide avec la récente déclaration de l'ambassadeur de l'UE qui avait insisté sur la nécessité d'un dialogue « *entre toutes les parties concernées* », en marge de la célébration de la Journée de l'Europe. « *Il ne faut pas essayer de raccourcir* », avait-il affirmé. Elia Ravelomanantsoa, Tgv, présidente de Commission relations internationales du CST tente de relativiser la situation. Ces déclarations « *restent dans la logique de l'article 96 de l'accord de Cotonou* ». Elle rappelle que l'UE a déjà annoncé qu'elle se rangera derrière la décision de la Sadc. Louis Michel a toujours été soupçonné par des dirigeants de la Transition d'être proche de l'ancien président Ravalomanana.

Périple présidentiel : Andry Rajoelina à Luanda, après Pretoria et en attendant Kinshasa. Le président de la Transition poursuit son tour d'Afrique australe. Peu d'informations ont filtré à l'issue du rendez-vous que lui a accordé Jacob Zuma. Le président de la Transition a déclaré qu'il va saisir l'occasion de sa visite en Angola pour étudier les opportunités de coopération économique, concernant vraisemblablement la réalisation des infrastructures promises lors du référendum constitutionnel et la question sensible de l'approvisionnement pétrolier de la Grande Ile.

Mouvement des ecclésiastiques (HMF) : un culte autorisé pour le 20 mai. C'est la première fois qu'une demande d'autorisation pour une manifestation du mouvement HMF déposée auprès des instances de la capitale est approuvée. Un courrier avait été adressé par les chefs religieux pour un culte qui devait se tenir le même jour que le Sommet de la Sadc. A trois jours de la réunion, les partisans du HMF pourront donc organiser leur culte malgré la conjoncture politique. Le rassemblement a été qualifié de manifestation culturelle par la commune et la préfecture de police. Pour le coordonnateur du Mouvement, la date du 20 mai symbolise aussi le premier anniversaire de l'affrontement à Fort Duchesne entre l'Emmo/Reg et les éléments de la FIS, d'un côté, et les éléments dissidents de la FIGN dirigés par le lieutenant-colonel Randrianjafy Raymond de l'autre. Les organisateurs prévoient également de réaliser sur scène la reproduction d'émissions de *Radio Fahazavana*, une initiative qui contreviendrait aux engagements pris avec la préfecture de police. Celle-ci a toutefois décidé au dernier moment de déplacer le culte au stade d'Alarobia, afin de l'éloigner des lieux de manifestation que le « *Rodobe* » entend mener, afin de prévenir une possible « *jonction* » envisagée par certains.

Réconciliation : les « gros bras » devenus « mazava loha ». Ayant participé à des événements populaires, et « *mercenaires* » pour la plupart, des jeunes des bas quartiers, appelés communément « *gros bras* », ont décidé de se réconcilier, annonce *La Vérité*. 80.000 d'entre eux sont maintenant regroupés dans l'Association Exopolés, ou « *Examen et orientation politique, économique et social* ». « *Parmi ceux qui ont survécu, certains sont encore en prison. Mais il y a aussi ceux qui ont péri lors des luttes populaires* » auxquelles ils ont été mêlés parce qu'ils avaient à y gagner financièrement. « *Ils ont sacrifié leur vie pour faire tomber un pouvoir. Leur mission s'arrête là et lorsque vient le moment où il faut faire tomber le régime en place, ils reprennent leur travail. Ces façons qu'ils jugent honteuses et indécentes devraient maintenant être oubliées, d'où la nécessité pour eux de se réconcilier. [...] Les anciens gros bras sont devenus des « mazava loha », ou, littéralement « clairs dans leur tête* ». Ils déclarent vouloir participer désormais « *au développement du pays, proposer des solutions pour la sortie de crise. Bref, aider le régime transitoire à avancer vers un processus électoral indépendant et transparent* ».

Université d'Antananarivo : heurts entre étudiants et militaires. Les forces de l'ordre ont pénétré dans l'enceinte pour déloger « *les faux étudiants provoquant des troubles* » qui ont profité de la franchise universitaire pour lancer des pierres. Les étudiants exigent que soit fixée rapidement la date de rentrée pédagogique pour l'ensemble des filières. Ils condamnent la décision d'opérer des rentrées pédagogiques échelonnées. La rentrée administrative a eu lieu le 16 mai.

19 mai : Marc Ravalomanana demande à la Sadc de rejeter la feuille de route. La Transition décidée à organiser les élections quelle que soit la décision de la Sadc. « Rodobe » dispersé à la grenade lacrymogène. Un membre du GTT International mis en cause dans la tentative d'attentat contre le véhicule d'Andry Rajoelina. Le ton monte de nouveau au CAPSAT.

Marc Ravalomanana demande à la Sadc de rejeter la feuille de route. Selon lui, la feuille de route proposée par Leonardo Simão, créerait « *un précédent dangereux* » pour la démocratie. Il estime que toute personne arrivée au pouvoir par la force ne devrait pas présider la Transition. L'ancien président joue sur le fait que le plan de sortie de crise avait surpris par sa clémence envers Andry Rajoelina, alors que sa prise de pouvoir avait été sévèrement condamnée par cette instance qui avait alors suspendu Madagascar du bloc régional.

Le régime de Transition organisera les scrutins quelle que soit la décision de la Sadc. « *Notre souhait est de mettre fin à une crise qui s'éternise. Les scrutins sont une chose, la feuille de route en est une autre. Quoiqu'il arrive, j'ai déjà annoncé que le peuple malgache poursuit la préparation des élections* », a déclaré Andry Rajoelina à son retour d'Afrique du Sud et d'Angola.

« Rodobe » dispersé à la grenade lacrymogène. Les partisans du « *Mouvement des Malgaches pour la patrie* » sont descendus dans la rue à Anosy, après la tentative avortée de meeting sur la place du 13-Mai le jour anniversaire des événements de 1972. Dispersés par les forces de l'ordre, ils n'ont pu manifester que durant à peine une demi-heure. La foule avait prévu de se rendre à la radio nationale (RNM). Au passage près du tribunal, Zafy Albert a lancé un appel aux magistrats en faveur de la libération des détenus politiques, qui « *figure dans les exigences du peuple et de la communauté internationale* ». Malgré l'incident, celui-ci s'est dit prêt à revenir manifester sur les lieux, sans demande d'autorisation préalable. 7 manifestants ont été arrêtés. Taxé d'être un agent de renseignements, un journaliste « *free lance* » a été roué de coups par les manifestants avant de pouvoir s'échapper. Zafy Albert se dit satisfait : la communauté internationale a pu constater, à la veille du Sommet de la Sadc, que la liberté d'expression n'est pas reconnue à Madagascar. La manifestation de l'ancien président ne semble pas avoir été soutenue par les autres composantes de l'opposition, qui ont brillé par leur absence. Le général Richard Ravalomanana suspecte l'existence d'un lien entre le « *Rodobe* » et la manifestation des étudiants de l'Université d'Ankatso. Il invite ces derniers à ne pas se compromettre avec les hommes politiques.

Enquête sur l'attentat du véhicule présidentiel : un membre du GTT mis en cause. Le directeur de la DST, le commissaire Charly Nakany, a révélé qu'un membre de Gasy Tia Tanindrazana (GTT France) serait le poseur de bombe. Cette personne, Randriantsarafidy Vahinitiana Rinasoa dit Rinah, est actuellement en fuite à l'étranger. Son chauffeur sera déféré au parquet. Du matériel de fabrication d'explosifs aurait été découvert à son domicile. Lors des enquêtes, le nom de Mamy Rakotoarivelo a encore une fois été cité comme le commanditaire d'actions visant à éliminer le président de la HAT. La DST estime que l'ordre venait d'Afrique du Sud, de l'ex-chef d'Etat. Le GTT a toujours été pointé du doigt comme étant à l'origine des tentatives de déstabilisation du régime. À un moment donné, le GTT avait même été accusé de recruter des mercenaires dans le but de renverser Andry Rajoelina.

Le ton monte de nouveau au CAPSAT pour dénoncer la mauvaise gestion et les promesses non tenues à l'endroit des militaires, écrit *Midi*. Le 3 mai, Andry Rajoelina, accompagné du ministre des Forces Armées et le Cemgam, a fait le déplacement au CAPSAT pour faire don des tenues militaires et d'équipements. Deux semaines après, des sous-officiers haussent le ton sur la gestion de ces dons en pointant du doigt de hauts responsables militaires. Ils dénoncent la tentative de « *vendre indirectement* » les tenues de combat et les rangers offerts. « *Les tenues que les militaires portent actuellement ont été achetées avec leur propre argent. Voilà pourquoi les militaires portent actuellement des tenues usées et déchirées* » déplore-t-on au CAPSAT, où l'on rappelle que les promesses d'amélioration de la condition des hommes de troupe faites depuis le régime Ravalomanana n'ont pas été tenues.

20 mai : début du Sommet de la Sadc à Windhoek en Namibie, sur fond de tentative de mobilisation de l'opposition par le « Mouvement des Malgaches pour la patrie » (« Rodobe »), dirigé par Zafy Albert. Culte de prière organisé par le HMF. De nouveaux « Notam » frappent les deux anciens présidents.

Le « Mouvement des Malgaches pour la patrie » (« Rodobe »), dirigé par Zafy Albert, précise ses revendications. Il demande le départ immédiat du CST du palais du Sénat (selon les demandeurs, il n'y a pas d'État de Transition, la période transitoire fixée en 2009 étant arrivée à échéance en décembre 2010), la libération immédiate des détenus politiques, ainsi que le libre accès de l'opposition aux antennes de la Radio et de la Télévision nationale. Une lettre a été adressée aux responsables respectifs. Une copie aurait été remise au PNUD, à l'UE, aux ambassades d'Algérie, des États-Unis, de Chine, du Japon, de France, d'Inde, d'Afrique du Sud, de Turquie et à l'État-major mixte opérationnel régional (EMMO/Reg). Les organisateurs avaient prévu de mobiliser leurs partisans pour les accompagner au dépôt des courriers mais ils ont été immédiatement dispersés à la grenade lacrymogène par les forces de l'ordre. Le mouvement devait se poursuivre les jours suivants. Un manifestant a été arrêté.

Un nouveau « Notam » d'une validité de 90 jours émis à l'encontre de Marc Ravalomanana, indique *Midi*. Cette note interdisant aux compagnies aériennes d'embarquer l'exilé en l'Afrique du Sud, tombe immédiatement après l'expiration du premier. Un nouveau « Notam » serait également en gestation à l'encontre de Didier Ratsiraka, dont le premier document, émis le 25 février, expirera le 25 mai.

21 - 22 mai : le Sommet de la Sadc s'en remet à une rencontre « entre toutes les parties ». La CNOSC se prononce contre des « élections unilatérales » et soutient que les chefs d'institution de la Transition et les quatre chefs de file des mouvances ne devront se présenter ni à la présidentielle ni aux législatives.

Les chefs d'État et de gouvernement de la Sadc hésitent une nouvelle fois à trancher sur la sortie de crise. Ils s'en remettent à une rencontre « entre toutes les parties ». Le Sommet de Windhoek (Namibie), n'a pas pris de résolution définitive sur la feuille de route, pas plus que ne l'avait fait le 31 mars la « Troïka », son organe de coopération chargé de la politique, de la défense et de la sécurité.

« *Le Sommet a chargé le président de la Sadc, le président de la Troïka et le médiateur de la Sadc sur Madagascar, de convoquer dans les meilleurs délais une réunion avec toutes les parties prenantes malgaches* », indique le communiqué final. Celui-ci a « réitéré la nécessité d'un processus ouvert à tous en vue de trouver une solution durable aux défis que connaît le pays » pour justifier le rendez-vous « *qui se tiendra au siège de la Sadc à Gaborone, Botswana* ». Tomaz Salomao, secrétaire exécutif du bloc économique régional a précisé : « *C'est le dernier effort [...] pour tenter de convaincre toutes les parties qu'elles doivent prendre part à la feuille de route pour le bien de leur peuple. [...] Ce sera la dernière rencontre* », a-t-il prévenu. Le Sommet a donc pris soin de ne pas trancher sur la feuille de route élaborée par l'équipe de médiation qu'il avait mandatée. Il a préféré se cantonner à indiquer qu'il a « *examiné le rapport du médiateur de la Sadc sur Madagascar, [...] notant l'évolution de la feuille de route* ». La résolution du Sommet fait défiler le film des différentes discussions allant des Sommets de Maputo, en passant par celui d'Addis-Abeba ou encore la « *réunion de la dernière chance* » à Pretoria. Derrière le communiqué final et malgré les explications de Tomaz Salomao, beaucoup de questions semblent rester en suspens. Des zones d'ombre subsistent sur le sort de la feuille de route et sur la sortie de crise. On est pour l'heure incapable de dire qui sont les « *parties prenantes* » convoquées pour cette ultime réunion, dans la mesure où deux approches restent en présence, à savoir l'approche « *parti* » et l'approche « *mouvance* ». On ignore également si le Sommet a déjà défini des scénarios ou s'il compte arrêter l'ordre du jour avec les entités sollicitées. Il en est de même de la position de la Sadc en cas de nouvel échec des discussions. L'organisation régionale semble remettre en cause indirectement les décisions prises par le pouvoir de Transition après le parage de la feuille de route, notamment la formation du gouvernement dit « *d'union nationale* ». Il n'est pas fait mention non plus de l'adoption de la nouvelle Constitution.

Pour *Tribune*, les apparences laissent à penser que les déplacements des différentes délégations officielles de la HAT dans les pays de la Sadc n'ont servi à rien. Les déclarations du ministre des Affaires étrangères de Maurice en faveur de la feuille de route et son appel lancé à la communauté de la Sadc et à la communauté internationale n'ont pas permis d'infléchir la position des chefs d'Etat et de gouvernement de l'organisation régionale. Il semble évident que l'un des plus gros points de discorde au sein de la Sadc porte sur la possibilité de retour de Marc Ravalomanana à Madagascar pour se porter candidat aux élections présidentielles.

Pour *L'Express*, la rencontre de Gaborone pourrait être considérée comme une victoire, même relative, des mouvances des trois anciens présidents qui avaient revendiqué un tel rendez-vous de

toutes les parties prenantes. Il reste à savoir comment va réagir le régime de Transition et les formations politiques qui ont paraphé la feuille de route.

Devançant cependant la tournure prise par les événements, Jean Lahiniriko, vice-président du CST et président de l'UDR-C, plateforme soutenant Andry Rajoelina, avait indiqué avant le début du Sommet de Windhoek : « *Il n'y a que les élections qui constituent la seule voie de sortie de crise. Les autres propositions ne sont qu'une diversion* ».

Des partisans du régime se sont pourtant montrés optimistes à l'issue de ce Sommet, croyant lire dans la résolution finale la bénédiction de la Sadc pour les actions engagées. « *La feuille de route est OK. Il n'y a pas eu d'objections et il ne devrait pas y avoir de contestation* », s'est réjouie Lanto Rakotomavo, vice-présidente du CST. Une caravane pro-régime a même circulé dans les quartiers d'Antananarivo pour annoncer la bonne nouvelle. **Madagate, site pro-régime, titre : « Feuille de route pour Madagascar acceptée ».** « *Une dernière étape à Gaborone achèvera sa mise au point finale. Ultime chance pour les politiciens des trois mouvances de participer à la Transition dirigée par Andry Rajoelina. [...] Tomaz Salomao, secrétaire exécutif de la Sadc, à la clôture du Sommet, a déclaré que « le Sommet extraordinaire avait décidé de faire un dernier effort pour essayer de les convaincre de la nécessité d'appliquer la feuille de route ».*

La société civile veut se faire entendre. La CNOSC entend rappeler son existence un jour après la déclaration de la Sadc à Windhoek. André Rasolo, porte-parole occasionnel de la CNOSC déclare que « *la société civile est l'une des parties prenantes et acteur à part entière dans la résolution de la crise et dans la préparation de l'avenir de la nation* ». Il ajoute : « *quelque part, la CNOSC, et la société civile en général, a perdu sa crédibilité, mais nous allons faire en sorte que ce ne soit plus le cas* ». La société civile compte installer « *un gouvernement et des responsables neutres à tous les niveaux de l'administration dans les régions* », faisant référence aux « *attributions d'un gouvernement de transition* », en l'occurrence « *l'instauration d'un cadre apaisé et harmonieux permettant de réaliser la réconciliation nationale et les élections* ». Elle insiste sur « *la non-éligibilité des membres du gouvernement de la Transition* » et des quatre chefs de file des mouvances. Selon eux, le gouvernement devrait seulement « *veiller aux besoins socio-économiques de la population et assurer le maintien de l'ordre* ». En ce qui concerne la feuille de route, la CNOSC se déclare sceptique et considère que celle-ci « *ne prend pas en compte les véritables aspirations populaires et ne traite que de façon superficielle et partielle les problèmes de fond* ». Le document ferait notamment l'impasse sur les « *préoccupations des autres acteurs de la vie nationale malgache, en particulier le secteur privé et la société civile dans toutes ses composantes* ». Pour l'organisation, le mieux serait aujourd'hui d'établir un accord consensuel et inclusif pour la gestion de la Transition et de promouvoir un climat d'apaisement et de confiance, lequel passe, en particulier, par l'adoption d'une amnistie générale. Elle revendique enfin une « *modification de la structure et des membres de la CENI* », ainsi que « *la tenue des élections au moment adéquat* ». La société civile déplore « *la régression de la démocratie, la dégradation de l'économie et de la bonne gouvernance, la hausse du chômage, l'insécurité, l'accès inéquitable aux soins, la dégradation de l'environnement, le taux d'abandon scolaire, la corruption et l'invasion de la politique au sein de l'armée, du système judiciaire et de la religion* ».

« Rodobe » : Zafy Albert empêché pour « raison de santé ». Le Mouvement a dû être interrompu à la troisième journée de manifestations. Il a dépêché le prince Elakavelo de la mouvance Ratsiraka pour l'excuser auprès de ses partisans et leur a demandé de rester mobilisés. Selon certaines sources, son indisponibilité serait liée aux tirs de grenades lacrymogènes essuyés la veille et qui ont frappé son véhicule

250.000 familles bénéficiaires du « Tsena Mora ». Créé il y a 6 mois, il compte sur la capitale et ses banlieues 70 points de ventes. L'opération s'occupe non seulement de la vente des produits de première nécessité à bas prix mais aussi de la prise en charge des soins pour les familles les plus défavorisées et les handicapés. L'opération s'accompagne de malversations dénoncées par la presse.

23 mai : la résolution adoptée par le Sommet de la Sadc donne lieu à des interprétations divergentes. Pour la HAT, le Sommet a donné une « *dernière chance* » aux opposants de se rallier à la feuille de route. La rencontre des « *parties prenantes* » souhaitée par la Sadc serait fixée au 6 juin à Gaborone.

La déclaration diplomatique de la Sadc est différemment interprétée. Les deux camps confortent leurs positions respectives. Les protagonistes interprètent à leur convenance les résolutions du

Sommet de la Sadc convoquant une réunion entre « *les parties prenantes dans le processus de réconciliation* ». « *Ce sont les représentants de ceux qui avaient paraphé la feuille de route qui se rendront à Gaborone. Je n'ai pas paraphé ce document. Mais je pourrais m'y rendre si on m'invite en tant que chef de la Transition* », a déclaré Andry Rajoelina lors d'une conférence de presse organisée à son domicile. Il affirme que le bloc économique régional a adopté la feuille de route et interprète la « *dernière rencontre* » comme une possibilité offerte aux mouvances des trois anciens présidents de la signer. « *Il n'y aura plus d'amendements [à la feuille de route]* », réitère-t-il. Il ne se rendra à Gaborone que pour signer le document. Le chef de la Transition considère que la résolution consacre la victoire de son camp et donc la victoire du « *peuple* » sur les trois mouvances. Selon lui, « *la rencontre prévue à Gaborone ne signifie pas retour à la case départ, c'est un rendez-vous de validation de la feuille de route qui sera signée par toutes les parties prenantes* ». Toute renégociation est exclue. Andry Rajoelina avance la date du 6 juin pour cette séance de signature. Le quotidien pro-régime *La Vérité* titre : « *La Sadc appuie la feuille de route !* ». Il considère que le Sommet donne une dernière chance à ceux qui, jusqu'ici s'y sont opposés. La « *dernière chance* » dont fait mention le secrétaire exécutif de la Sadc ne viserait que les trois mouvances récalcitrantes. « *S'il ne s'agit pas d'une cérémonie de signature, Andry Rajoelina ne se rendra pas sur place. Je crois qu'il ne s'agit pas d'une journée de signature, mais encore d'une quelconque table ronde pour des négociations, je ne crois pas que le président va assister à ces rendez-vous* », confirme Rolly Mercia, ministre de la Communication.

À l'image de la déclaration de Guy Rivo Randrianarisoa, porte-parole de la mouvance Ravalomanana, le son de cloche est différent du côté des trois mouvances. « *On n'a pas accepté la feuille de route paraphée le 9 mars car elle est unilatérale et n'inclut pas tous les Malgaches* », observe-t-il. « *Il n'y a pas de vainqueur ni de vaincu mais il faut considérer Madagascar. Il n'y a que les négociations et la signature de ce qu'on a convenu qui constituent la solution pérenne pour la sortie de crise* », conclut-il. Marc Ravalomanana aurait accepté de se rendre à Gaborone, mais il compte bien discuter du contenu de la feuille de route. « *Il faut mettre en place un système démocratique à Madagascar pour donner les pouvoirs au peuple et laisser le peuple choisir ce qu'il veut comme leader* », a-t-il annoncé, ajoutant : « *je n'ai pas encore examiné la feuille de route, et les processus de la nomination du Premier ministre ne sont pas consensuelles. C'est trop tôt pour dire que je n'aime pas ou que j'aime la feuille de route* ». La Sadc définira le projet d'ordre de jour de ce rendez-vous à Gaborone pour le soumettre aux différentes parties.

Pour *L'Express*, « *dans une certaine mesure, la situation actuelle présente des similitudes avec l'épisode du Sommet de Pretoria en avril 2010. À l'époque, Andry Rajoelina avait insisté sur un déplacement en Afrique du Sud, seulement pour signer la feuille de route. Mais les mouvances des trois anciens présidents avaient milité pour une remise à plat de certaines questions. Finalement, le rendez-vous s'est terminé sans qu'il y ait eu de décisions communes adoptées* ».

Pour *Madagascar Matin*, « *les idées présentent de fortes divergences entre les dirigeants transitoires et l'opposition. Ce qui laisse présager que Gaborone sera un « Pretoria bis »*. Bref, cette rencontre évolue vers un échec annoncé. Le Président Rupiah Banda est sans doute proche de la vérité en avançant que « *Madagascar est un cas aussi triste que complexe en raison de son éloignement du reste des pays de la Sadc* » et même s'il a ajouté que « *nous sommes déterminés à voir le retour de la paix dans ce pays* ». Le quotidien fait part de sa préoccupation : qu'advient-il si les trois mouvances refusent de signer la feuille de route en l'état ?

Pour *Le Courrier*, la Sadc n'a fait ni plus ni moins qu'alimenter les fausses interprétations et semer de nouveau la zizanie au sein de la classe politique, accentuant ainsi ses divisions et compliquant la situation. Pour le quotidien, c'est un revers diplomatique de plus pour la HAT qui avait réalisé une intense tournée de lobbying en Afrique et en Europe. L'interprétation faite par Andry Rajoelina lors de sa conférence de presse a surpris les observateurs : marque-t-elle une ignorance des faits et une volonté délibérée d'engager une fuite en avant ?

Tribune note que tous les organes de presse n'ont pas eu droit au privilège d'être invités à cette conférence de presse, mais « *heureusement* » la chaîne *Viva-TV*, appartenant à Andry Rajoelina, tout comme *MBS* l'était du temps du régime Ravalomanana, a assuré sa diffusion.

Poursuite du « *Rodobe* » : Zafy Albert refoulé par les forces de l'ordre. L'Emmo/Reg fait montre d'une fermeté de plus en plus grande vis-à-vis du « *Mouvement des Malgaches pour la patrie* ». Contrairement aux deux premiers jours de manifestation à Anosy, les forces de l'ordre sont intervenues sans donner aucune occasion à l'ancien président de descendre de sa voiture. Selon *Midi*, une grenade lancée par les forces de l'ordre a percuté le véhicule. « *C'est un attentat qui avait pour cible ma personne. Je ne reculerai jamais devant la pratique répressive de cette autorité de facto* », a réagi l'ancien président. Il estime que les règles du maintien de l'ordre n'ont pas été respectées et

envisage de porter plainte. Le « *Rodobe* » veut manifester devant les domiciles des deux responsables de l'Emmo/Reg, le général Richard Ravalomanana et lieutenant-colonel Andry Rakotondrazaka. Les militants sont aussi appelés à manifester devant le domicile de Raharinaivo Andrianantoandro, président du Congrès. Le général Richard Ravalomanana a mis en garde les gardes du corps de l'ancien président : il rappelle que les militaires ne doivent pas prendre part à une manifestation politique et risquent des jours d'arrêt. Pis, l'Emmo/Reg pourrait utiliser les armes à feu estimant que la présence de ces gardes du corps supposés être armés transforme le caractère de la manifestation.

« **Ombre chinoise sur les élections** », titre *Le Courrier*. La déclaration publique d'Andry Rajoelina affirmant qu'il organisera les élections avant le 30 novembre avec ou sans l'aval de la communauté internationale trouverait sa source dans l'assurance accordée par le groupe Chinois China international Fund (CIF) de les financer à n'importe quel prix ; ce groupe est actionnaire avec l'Etat malgache dans la société Madagascar Development Corporation et il est très puissant en Angola, Tanzanie, Zimbabwe et Guinée. Tous les grands projets de la HAT (hôpitaux, gymnase, cimenterie, tramway, achat d'Airbus etc....) présentés en novembre 2010 seraient à son actif. Le groupe chinois a été introduit à Madagascar par l'ancien ministre des Mines du gouvernement guinéen de transition Mahmoud Thiam. Cet opérateur chinois aurait introduit Andry Rajoelina auprès du président Angolais Dos Santos, d'où le déploiement de tapis rouge et l'accueil en grande pompe qui lui a été réservé en Angola. Le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, aurait fait part de son mécontentement lorsqu'Andry Rajoelina a abordé le sujet de la coopération privée chinoise lors de leur rencontre du 12 mai. En son temps, note le journal, « *un certain Marc Ravalomanana s'était lui aussi illustré dans ce comportement provocateur, on sait ce qui lui est advenu plus tard* ». Selon *LOI*, à la fin de l'entrevue, Andry Rajoelina aurait réclamé une photo montrant les deux hommes côte à côte, ainsi qu'un communiqué commun le reconnaissant comme étant le président du régime de Transition. Mais Alain Juppé aurait repoussé ces exigences. Contrarié, Andry Rajoelina aurait émis le souhait de voir André Parant, conseiller Afrique de l'Elysée, lui rendre visite à l'hôtel Intercontinental « *pour s'en expliquer* ». Ce dernier ne s'est pas présenté à l'hôtel...

24 mai : la France continue d'apporter son soutien à la feuille de route, avec Maurice comme allié. Les mouvances Ravalomanana et Zafy partantes pour le rendez-vous de Gaborone. Andry Rajoelina exige une « invitation spéciale » en tant que président de la Transition. Le pouvoir accélère l'adoption des textes électoraux.

La France maintient sa position et, comme Maurice, pousse à l'adoption de la feuille de route. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères réitère le caractère constructif de celle-ci, sans pour autant aller jusqu'à affirmer l'existence d'une validation expresse du document lors du Sommet de Windhoek. Bernard Valéro réaffirme également le soutien de la France à l'équipe de médiation. Il met en exergue Leonardo Simão, saluant « *à nouveau le travail de fond réalisé sur place par l'équipe menée par Leonardo Simão, sous la conduite de Chissano* ».

Zafy Albert partant pour le Sommet de Gaborone. Si la mouvance Ravalomanana a déjà annoncé sa disposition à rejoindre Gaborone le 6 juin, Emmanuel Rakotovahiny, bras droit d'Albert Zafy et co-président des Accords de Maputo et d'Addis-Abeba, a affirmé l'intention de la mouvance de répondre favorablement à la convocation de la Sadc. « *Nous irons à Gaborone si nous recevons une invitation officielle de la part de la Sadc* », a-t-il annoncé. Il précise cependant que « *ce ne sera point pour signer [la feuille de route], mais pour discuter et négocier autour d'une table* ». Quant à Andry Rajoelina, il a fait savoir qu'il ne se rendrait à Gaborone que si une « *invitation spéciale* » lui était délivrée, en qualité de président de la Transition, et uniquement pour entériner le ralliement des protagonistes à la feuille de route.

Les membres de la Chambre basse votent l'ordre du jour de la session au cours d'une séance expéditive, sans débat. *L'Express* estime que le pouvoir cherche à accélérer l'adoption des textes électoraux pour contrecarrer la résolution adoptée au récent Sommet de la Sadc. Une analyse confirmée par les déclarations du rapporteur. L'urgence est plus que jamais d'organiser les élections coûte que coûte, sans tenir compte de la pression internationale. Il apparaît clairement que le pouvoir cherche à anticiper la réunion de Gaborone et à faire pression sur les mouvances des trois anciens présidents. La question de l'amnistie reste cependant en suspens, de même que le dossier de l'élargissement des institutions de la Transition.

25 mai : le pouvoir envoie une délégation au siège de la Sadc à Gaborone. Interrogations sur la représentation des forces politiques appelées à participer au prochain Sommet. Le parcours de validation de la feuille de route reste plus que jamais semé d'embûches.

La Transition tente d'anticiper la réunion de Gaborone : elle envoie une délégation au siège de la Sadc. Des indiscretions font état de la présence de Norbert Ratsirahonana, conseiller spécial d'Andry Rajoelina, à la tête de cette délégation composée de la ministre des Affaires étrangères, Yvette Sylla, du ministre de l'Économie et de l'Industrie, Pierrot Rajaonarivelo et du directeur de cabinet de la Présidence, Zaza Ramandimbarison. Le ministre de la Communication indique que la délégation devrait s'entretenir avec les responsables de la Sadc, en particulier avec Tomaz Salomao, secrétaire exécutif. « *Des contre-vérités sont véhiculées par les mouvances des trois anciens présidents, d'où cette démarche officielle afin de demander les détails de la décision du Sommet* », indique-t-il. L'offensive ne se limite pas aux déplacements à l'étranger. Les membres du gouvernement seront déployés sur l'ensemble du territoire pour « *mener des missions d'explications [...] dans le dessein d'informer le peuple* », selon une décision prise en Conseil du gouvernement.

« **Ady seza** » à Gaborone. La question se pose une nouvelle fois de savoir qui pourra siéger au Sommet. En attendant l'élargissement du Parlement, les politiques se bousculent pour pouvoir être présents au rendez-vous. L'expression « *les parties prenantes* » utilisée par la Sadc dans son communiqué est différemment interprétée. Pour Norbert Lala Ratsirahonana, conseiller spécial, il s'agit des 8 forces politiques qui ont paraphé la feuille de route, à savoir l'UDR-C, le TGV, l'AREMA, l'Escopol, le HPM, le MDM, l'UAMAD et les AS. A ceux-ci s'ajoutent les trois mouvances. Cette approche est loin de faire l'unanimité car le paysage politique est très mouvant et de nouvelles formations ont vu le jour. Certains estiment que l'armée devrait également être représentée au Sommet, en sa qualité de dernier rempart de la Nation. La société civile revendique aussi sa place au soleil, ainsi que les syndicats. D'autres souhaitent la participation du Fkkm. « *C'est impossible d'inviter à Gaborone les 180 partis politiques existant à Madagascar* », réagit l'ambassadeur de France, Jean-Marc Châtaigner.

Un parcours de validation de la feuille de route semé d'embûches. Il y a encore loin de la coupe aux lèvres. La Gazette⁷ fournit les dates des rendez-vous à venir susceptibles de déboucher sur la reconnaissance internationale tant attendue mais ne cache pas son inquiétude : rien n'est encore joué et on attend toujours celui qui pourra rapprocher les points de vue... Après le Sommet de Windhoek du 20 mai, les parties malgaches sont convoquées le 6 juin à Gaborone (Botswana) où sous l'arbitrage des présidents Hifikepunye Pohamba (Namibie) et Rupiah Banda (Zambie) ainsi que du médiateur Joaquim Chissano, elles devraient s'entendre sur une feuille de route puis signer celle-ci. Le document sera porté à Johannesburg où, du 10 au 12 juin, les chefs d'Etat de la Sadc seront présents pour ériger la « *zone de libre-échange de l'Est et du Sud de l'Afrique* », marché commun qui réunit les pays de la Sadc, de la Comesa et de l'Eac (East African Community). La feuille de route validée par la Sadc prendra ensuite la direction de Malabo (Guinée Equatoriale) où se déroulera le 29 juin le Sommet de l'UA. Au terme de ce parcours, Madagascar devrait connaître un début de reconnaissance internationale avec la levée des sanctions et la réintégration de l'île dans les instances comme la Sadc et l'UA.

« **Rodobe** » : rendez-vous à l'ambassade de Chine. Zafy Albert annonce qu'une délégation va se rendre à l'ambassade pour déposer un rapport sur les assauts des forces de l'ordre contre les manifestations du « *Rodobe* » de ces derniers jours et protester contre les atteintes aux droits fondamentaux d'expression et de manifestation. Il précise qu'une plainte sera déposée au TPI et à l'ONU. Les organisateurs disent vouloir trouver le pays d'origine des bombes lacrymogènes dont sont équipées les forces de l'ordre. La délégation devait ensuite se rendre à l'ambassade de France et de Turquie.

L'indépendance de la CENI mise en doute au Congrès de la Transition. Cette question a suscité d'intenses discussions lors d'une première rencontre entre les membres des deux institutions. Les débats ont notamment tourné autour de l'autonomie financière de la CENI et de la réelle neutralité de ses membres dans l'accomplissement de leur mission.

⁷ Cf blog Justmad « *article remarqués* » mai 2011 - <http://storage.canalblog.com/39/52/448497/64999794.pdf>

26 mai : le projet de Code électoral en discussion. Des avancées mais des mesures discriminatoires confirmées. Guy Maxime Ralaiseheno, président de l'AMM, de nouveau suspendu pour 2 mois.

Le projet de nouveau Code électoral en cours d'examen. Des mesures discriminatoires confirmées. Au nombre des innovations, la révision annuelle de la liste électorale ; il n'y aura donc plus de révision spéciale. Le projet entérine le bulletin unique, dont l'acheminement jusqu'aux bureaux de vote est de la responsabilité de la CENI. Les partis ayant présenté des candidats seront tenus de contribuer aux frais d'impression des bulletins. Les candidats ou listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés auront droit au remboursement des frais d'impression par l'État. Les sanctions contre les fraudes ont également été actualisées, la plupart des amendes ayant été multipliées par 10 mais le faux et usage de faux est toujours puni d'une peine d'emprisonnement de 6 jours à 1 an, comme dans la loi de 2000. Il en est de même des tentatives d'entraves aux opérations électorales, passible d'un à 5 ans de prison. Pour *L'Express*, la question se pose de l'efficacité de ces dispositions. L'expérience des précédentes élections montre en effet que les cas de fraudes, tant décriés par la classe politique, n'aboutissent que très rarement à la sanction des présumés auteurs. Le texte en discussion passe sous silence le financement des campagnes électorales et le financement des partis. *Tribune* met l'accent sur les discriminations qui vont perdurer entre catégories de citoyens : ceux qui résident dans le pays et ceux que l'on appelle les « *mpitady ravinahitra* » (la diaspora). Un membre de la diaspora ne peut plus, depuis les dernières élections présidentielles, se présenter comme candidat à ces élections s'il ne réside pas dans le pays dans les 6 mois précédant la date d'ouverture du dépôt de candidature. Une mesure introduite par Marc Ravalomanana qui redoutait la concurrence de Pierrot Rajaonarivelo. Les parlementaires, tous désignés par Andry Rajoelina, ont confirmé l'utilité de cette discrimination qui vise désormais Marc Ravalomanana et Didier Ratsiraka. Autre discrimination : le doublement de la caution exigée pour tout dépôt de candidature aux présidentielles. Elle passe de 25 à 50 millions Ar. Déjà, à la présidentielle de 2007, le candidat Andrianjaka Rajaonah, président d'Otrikafo, avait été éliminé de la course parce qu'il n'avait pas pu déposer la caution de 25 millions Ar que Marc Ravalomanana avait déjà majorée.

Guy Maxime Ralaiseheno, président de l'AMM, de nouveau suspendu pour 2 mois par le ministère de l'intérieur. La suspension de fonction, qui avait été renouvelée pour un mois, était arrivée à son terme et ne devait plus pouvoir être reconduite. En contestant le calendrier électoral annoncé par le régime. Le président de l'AMM s'est rapproché récemment du mouvement « *Rodobe* ». *[Guy Maxime Ralaiseheno a été condamné à deux mois de prison pour « attroupement sans autorisation » à Analakely en novembre 2010. Son retour à la mairie a fait l'objet d'une bataille juridico-politique].*

27 mai : Camille Vital jette un pavé dans la marre en affirmant que la réconciliation nationale est inutile. La préparation du Sommet de Gaborone se focalise sur la liste des formations ou groupements invités.

Camille Vital : la réconciliation nationale est inutile. Le chef du gouvernement « *d'union nationale* » durcit sa position. Il critique les trois mouvances et la Sadc, quelques jours avant la réunion de Gaborone. « *Nous n'avons pas besoin de réconciliation* », a-t-il déclaré, très remonté, en ouvrant la séance de questions-réponses devant le CST. Le chef du gouvernement a surpris les membres de l'institution. « *Personne n'a tiré sur personne et personne ne s'est battu* », a-t-il indiqué pour justifier sa position. « *Notre problème se résume aux trois mouvances. Nous les avons sollicitées, mais elles n'ont pas répondu. Tant pis pour elles* », a-t-il lâché. Il a également décoché une flèche à la Sadc. « *Globalement, c'est la décision de la Sadc qui fait perdurer la transition* », a-t-il regretté, avant d'ajouter : « *Il faudra encore attendre la réunion de Gaborone pour pouvoir fixer la date des élections* ». Cette déclaration va à l'encontre de la feuille de route qui prône des mesures d'apaisement, dont la réconciliation nationale et la question de l'amnistie. Elle n'est pas du goût de certaines composantes des forces politiques qui soutiennent le régime. Des commissions ont été installées pour préparer les textes allant dans ce sens. Les mouvances des trois anciens présidents n'ont pas attendu longtemps pour contre-attaquer. « *Depuis 2002, nous avons réclamé la réconciliation nationale. Si le général Camille Vital pense que nous n'en avons pas besoin, c'est son problème* », a rétorqué Emmanuel Rakotovahiny.

Préparation du sommet de Gaborone : rencontre Ravalomanana- Tomaz Salomao à Johannesburg. L'ancien président a fait savoir au secrétaire exécutif de la Sadc qu'aucune des

forces politiques qui ont paraphé la feuille de route n'a signé les accords de Maputo et d'Addis-Abeba. Il propose la participation de la CNOSC et du Ffkm. La Sadc serait en train de revoir ses critères de classification des forces politiques en vue de cette réunion. Elle se préparerait à inclure dans trois délégations les partis ou formations politiques susceptibles d'assister à ce rendez-vous. Les entités qui participent actuellement au gouvernement de Camille Vital seraient regroupées dans une délégation unique. Les trois mouvances formeraient une autre délégation. La troisième regrouperait les formations centristes qui ont une envergure nationale et qui ont fait preuve de dynamisme sur l'échiquier politique. La question du reclassement des dissidents de la mouvance Ravalomanana n'aurait pas encore été tranchée.

Le pays profond ignore tout des débats politiques qui agitent la capitale et vit dans la terreur des « dahalo ». Intervenant sur *Radio Don Bosco*, le secrétaire général de Justice et Paix évoque le fossé béant qui se creuse entre ce qui se dit dans la capitale et les réalités vécues dans le pays profond en matière de confection des listes électorales et de préparatifs des élections. « *Dans certains diocèses, on est vraiment loin des centres de décision car au contraire de ce que la CENI clairotte sur les médias, les citoyens ne savent même pas que le pays se prépare pour des élections ; ils ne savent même pas ce que les politiciens discutent à propos de la médiation de la Sadc...* ». Le prélat se déclare très préoccupé par l'insécurité ambiante dans les campagnes. Les villageois, victimes des vols de zébus, savent que les *dahalo* ne sont que de simples exécutants, les commanditaires étant des exportateurs de zébus sur pied, qui agissent depuis la capitale et les cercles du pouvoir. Alors que la viande malgache n'est pas admise sur le marché international, les zébus sont exportés sur pied hors de nos frontières. Maurice est soupçonné d'être un relais de ces exportations. Manassé Esoavelomandroso, président du Leader Fanilo, dénonce le silence du Parlement de la Transition par rapport aux problèmes que supporte la population à la recherche de la survie.

76 policiers poursuivis en Justice pour avoir enfreint l'éthique régissant la police nationale. Des mesures d'assainissement sont en cours, annonce le ministre de la Sécurité intérieure. Parmi les faits reprochés, la location d'une arme, la participation directe à une association de malfaiteurs, le rançonnement de transporteurs. A propos de lutte contre le banditisme, le ministre a rappelé qu'« *un protocole d'accord avec la gendarmerie a été récemment signé pour lutter ensemble contre ce fléau [...] Nous sommes actuellement dans la mise en place d'un système informatique géographique (SIG) permettant de détecter les éventuelles tanières des malfaiteurs* ».

Mamy Rakotoarivelo auditionné par le Doyen des Juges. Cette audition s'inscrit dans le cadre de l'affaire de l'attentat contre le véhicule d'Andry Rajoelina. Il a été confronté aux deux présumés auteurs de l'attentat, qui l'avaient mis en cause dans cette affaire. Le SG du Tim a rejoint son domicile tandis que les deux auteurs présumés ont été ramenés à la prison d'Ambatolampy jusqu'à la date de la tenue du procès qui n'a pas encore été fixée.

Andry Rajoelina se rend à Moroni pour assister à l'investiture du nouveau président de l'Union des Comores, Ikililou Dhoinine. Il est le seul chef d'Etat étranger à avoir fait le déplacement. Une occasion pour lui de dissiper le nuage qui avait plané sur les relations entre les deux pays après l'extradition d'un footballeur vers Mayotte, à la demande de la France, ce qui n'avait pas été du goût des autorités comoriennes qui avaient demandé à ce qu'il soit extradé vers Moroni. Très optimiste, il a annoncé à la diaspora malgache que « *la misère et la pauvreté, qui ont miné Madagascar durant les premières 50 années d'Indépendance, vont désormais céder la place au développement et au bien-être social durant les prochaines 50 années* ». Pendant ce temps, note *La Gazette*, « *les chefs d'Etat africains, récemment issus de " transitions démocratiques "*, ont été invités au sommet du G8 à Deauville : Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), Alpha Condé (Guinée) et Mahamadou Issoufou (Niger). Des enveloppes consistantes leur seront accordées pour financer leur développement et mieux asseoir leur démocratie. [...] Cela nous donne une idée de notre retard... [...] A tout prendre, la communauté internationale préfère les juntes militaires. Ces dernières n'entendent pas perdurer au pouvoir, assainissent les affaires et organisent des élections transparentes et crédibles. Par contre, les civils font un " bla-bla " qui manque de sincérité et manœuvrent pour rester à la barre. [...] Ne nous étonnons donc pas si chez nous, des voix s'élèvent pour inciter l'Armée à prendre directement part à la résolution de la crise, par exemple en se rendant à Gaborone».

28 mai : le Code électoral adopté dans l'urgence. Les syndicats revendiquent leur participation au Sommet de Gaborone.

Le Congrès adopte à l'unanimité le projet de loi organique portant Code électoral. Le projet a été voté en bloc pour accélérer son adoption, alors que s'agissant d'une loi organique, un vote article par article aurait été nécessaire. Des membres de l'exécutif et Norbert Ratsirahonana avaient rencontré des parlementaires issus de l'UDR-C pour les inviter à adopter au plus vite ces textes, au mieux sans amendements, afin d'accélérer le processus électoral.

La Conférence des Travailleurs de Madagascar (CTM) demande à participer au Sommet de Gaborone. La CTM, qui regroupe les centrales syndicales représentatives, constate que les solutions apportées jusqu'ici ne sont que partielles car elles ne traitent que des conflits nés entre différentes factions politiques. Si un dédommagement des victimes de la crise est décidé, il ne devrait pas être réservés aux protagonistes et victimes politiques, mais étendus aux victimes innocentes des dommages collatéraux, dont particulièrement les travailleurs. *« Il n'y a pas de solide garantie de paix sociale, de développement soutenu et pérenne et de croissance équitable en dehors du respect des libertés et droits fondamentaux de l'homme, de l'instauration d'un véritable Etat de droit et de la bonne gouvernance »*, affirme la Conférence.

29 & 30 mai : le Sommet de Gaborone ne sera pas une simple formalité de signature de la feuille de route. L'échec de cette nouvelle rencontre n'est pas à écarter. Pétition en faveur de la candidature de Marc Ravalomanana. Le mandat des maires élus va arriver à son terme.

Forte détermination d'Andry Rajoelina à poursuivre dans la voie électorale, quelle que soit l'issue du prochain rendez-vous de Gaborone. *« J'en étais presque arrivé à m'agenouiller, après toutes les concessions faites. [...] Si Gaborone échoue, nous devons avancer mesdames et messieurs ! »*, affirme le président de la Transition. Andry Rajoelina est allé jusqu'à fustiger les pays membres de la médiation qui se sont permis d'imposer à Madagascar des conditions qu'ils ne s'imposent pas à eux-mêmes, telle la démission 60 jours avant la date des élections de tous les responsables politiques qui désirent se présenter. Une manière indirecte de lever un pan de voile sur ses réelles ambitions présidentielles. Très incisif, Andry Rajoelina a affirmé que l'objet de la prochaine rencontre sera de procéder à la signature de la feuille de route. Évoquant le document paraphée et boycottée par les trois mouvances, il explique que les non signataires de cette feuille de route doivent l'observer malgré eux.

Ces déclarations ont été faites à l'occasion de la **cérémonie officielle des prémices du riz « Santabary 2011 »**. Vahoaka voky no miatrika ny fifidianana (*« le peuple rassasié est appelé aux urnes »*), a-t-il lancé en guise de défi, annonçant son objectif d'augmenter la superficie cultivée en riz d'au moins 100.000 ha. Il affirme que depuis les années 60 la surface rizicole n'a pas connu d'augmentation et que la production ne suit pas la croissance de la population. L'objectif est également de redevenir un pays exportateur de riz. Le constat est contesté par les spécialistes qui rappellent que des aménagements ont été réalisés sous le précédent régime, dans le cadre du MAP (Madagascar Action Plan).

Le rapport de l'équipe de médiation fourni aux dirigeants de la Sadc avant la réunion du 20 mai confirme que la réunion de Gaborone ne constitue pas une simple cérémonie de signature de la feuille de route. Il y est écrit notamment : *« Je demande à la Sadc d'exhorter les mouvances Ravalomanana, Ratsiraka et Zafy à respecter la feuille de route et d'être inclus dans le processus de transition, en particulier dans les institutions de la transition qui doivent encore être restructurées. Il demande « qu'il soit clair que les élections à Madagascar doivent être sous la supervision des Nations unies qui devraient proposer le calendrier électoral et fournir un appui technique, financier et logistique au processus, pour s'assurer qu'il répond aux normes internationales »*. Preuve encore qu'il ne s'agit pas d'une simple formalité : la réunion est prévue de durer 4 jours.

Monja Roindefo : « J'irai à Gaborone pour discuter ! ». L'ancien Premier ministre de la Transition a affirmé que Gaborone est un round de discussions de plus, contrairement à ce que les tenants du pouvoir font croire au peuple. Monja Roindefo, candidat déclaré à la prochaine présidentielle, se considère toujours comme le porte-parole légitime du peuple qui a conduit le régime Ravalomanana à sa chute. Un peuple qui a réclamé un vrai changement qui ne serait pas encore à l'ordre du jour, loin s'en faut. Il dit espérer voir l'avènement d'un régime *« digne de la sagesse des Malgaches »*, et *« ne plus voir à chaque fois un Etat voyou imposer sa loi dans ce pays »*. La Gazette écrit : *« Monja Roindefo serait-il le jeune homme sage aux mains propres, et au-dessus de tout soupçon ? S'il faisait preuve d'un peu plus de transparence sur ses sources de revenus depuis qu'il a été à la primature, une bien meilleure confiance régnerait entre lui et la population malgache »*.

Feuille de route et Gaborone : la HAT prise par le doute, titre *La Gazette*. Au fur et à mesure que la date approche, le régime croît de moins en moins à une issue qui lui serait favorable. Pour le régime, les tergiversations de la Sadc manifestent une hostilité non déclarée à la feuille de route. Les suspicions à l'endroit de Joaquim Chissano, traité au départ de « *suppôt de Marc Ravalomanana* » refont surface dans les discours officiels. On soupçonne l'ex-président du Mozambique de n'avoir pas défendu avec ardeur la feuille de route devant les chefs d'Etat de la Sadc. Joaquim Chissano n'a pas participé à l'élaboration de la feuille de route, confiant la tâche à son mandataire Leonardo Simão. Après coup, il a peut-être réalisé que la feuille de route était par trop favorable au camp d'Andry Rajoelina. « *En tout cas, rappelons que lors des négociations de Pretoria d'avril 2010, les parties malgaches devaient signer une feuille de route conçue de concert par l'Afrique du Sud et la France. Marc Ravalomanana ayant posé des conditions se rapportant à son amnistie, à son éligibilité et à son retour au pays, Andry Rajoelina a refusé de signer le document et s'est retiré. L'homme ne tient pas du tout à ce que l'ex-chef d'Etat entre en lice au scrutin présidentiel et le supplante à la tête de l'Etat. A Gaborone, c'est l'opposition qui en guise de représailles pourrait torpiller la séance de signature. Après Maputo, Addis-Abeba, Pretoria, Livingstone et Windhoek, le peuple malgache las et écœuré observe d'un œil morne et désabusé la suite des événements. Si Gaborone échoue aussi, il se rendra peut-être compte enfin qu'on le mène ...en bateau* ».

20.000 signatures en faveur de la candidature de Marc Ravalomanana pour la prochaine élection présidentielle ont été collectées dans la capitale entre le 15 et le 27 mai. Elles seront transmises aux instances régionales et internationales avant la réunion à Gaborone, selon les organisateurs de la pétition. La pétition est en ligne sur le site du Tim.

Le mandat des maires, les seuls élus des institutions de la Transition, prendra fin en décembre mais le gouvernement ne fait pas connaître ses intentions. « *Le sujet ne constitue pas une priorité pour le moment. La tenue des élections, comme les communales, relève d'une décision politique du gouvernement* », soutient une source du ministère de l'Intérieur. Leur mandat pourrait être prorogé ou ils pourraient être remplacés par des « *présidents de délégation spéciale* » (PDS). Cette dernière issue pourrait redonner vie à l'une des résolutions de la Conférence nationale de septembre 2010. Celle-ci avait réclamé le remplacement de tous les maires et des chefs de région par des PDS. Le régime avait annoncé les communales pour le 20 décembre 2010 afin de contourner la résolution, face au tollé des maires. Finalement, le scrutin n'a pas eu lieu, comme les quatre autres annoncés, législatifs ou présidentiels.

31 mai : black out sur le sommet de Gaborone. Le SeFaFi met en doute la représentativité des organisations de la société civile et le manque de crédibilité des partis politiques.

La réunion de Gaborone aurait-elle lieu à la date prévue ? Faute d'informations fiables, les spéculations vont bon train. Didier Ratsiraka n'aurait pas encore reçu d'invitation. Les groupements politiques ignorent encore les tenants et aboutissants de la rencontre. Même le calendrier du rendez-vous n'est pas encore officialisé, conduisant certaines sources à évoquer un éventuel report de la date officielle du 6 juin. L'établissement de la liste des participants et de l'ordre du jour est attendu avec impatience, il déterminera l'état d'esprit des intervenants.

Le retour prochain des anciens présidents en exil de nouveau évoqué. « *Nous allons prendre en main le rapatriement des présidents Marc Ravalomanana et Didier Ratsiraka dans peu de temps* », ont souligné plusieurs orateurs du meeting quotidien des trois mouvances au Magro de Behoririka. . « *Faisons preuve de détermination* », ont-ils ajouté.

Le statut de l'opposition en gestation. « *Deux projets de loi sont en attente. Il s'agit de la loi sur les partis et le statut de l'opposition* », a indiqué le directeur de cabinet de Florent Rakotoarisoa, ministre de l'Intérieur. Les deux textes attendent l'examen du Conseil du gouvernement et du Conseil des ministres avant d'être présentés au Congrès et au CST. Un spécialiste du ministère indique que « *le projet de loi vise à partager les responsabilités des acteurs politiques après les élections* ». Il y aurait une opposition parlementaire reconnue, avec des droits et des prérogatives, et une opposition hors système institutionnel, qui serait elle aussi reconnue en application du principe constitutionnel qui reconnaît le droit des minorités. Leurs droits devraient, entre autres, faire référence à la liberté d'opinion et d'expression. Ces dispositions pourraient s'appliquer aux opposants à la feuille de route, à l'issue des législatives.

« **Société civile, société politique : quelle représentativité ?** », s'interroge le SeFaFi dans un communiqué⁸. L'organisation affirme qu'une mise au point s'impose. « *Au fil des mois vécus sous le régime de la Transition, fleurissent les déclarations et les prises de position signées par de nombreux partis politiques ou divers groupements civils. Certains de ces partis ou groupements sont de création récente et dépourvus de tout soutien populaire. D'autres publient des textes non signés. La plupart ne dispose d'aucune représentativité et n'est soumis à aucune redevabilité. À défaut d'un assainissement encore difficile, il est plus qu'urgent de procéder à un effort de clarification et d'honnêteté citoyenne* ». Sont notamment visés le CCOC et la CNOSC. « *La société civile veut donner des leçons de civisme à la classe politique, ce qui est plus que louable. Il lui faut toutefois respecter au préalable les critères de sa propre représentativité, se soumettre au principe de la redevabilité, et agir en toute transparence. Le même constat peut être fait dans le monde politique, d'autant que le record antérieur de 200 partis politiques est pulvérisé, le pays en comptant actuellement plus de 300. Et cette pléthore de partis voudrait qu'on les prenne au sérieux ? [...] La médiocrité politique empire de jour en jour et vient assombrir un peu plus un contexte national déjà difficile. C'est pourquoi le SeFaFi insiste à nouveau pour que les législatives soient les premières élections à être organisées pour la sortie de la crise, et qu'elles soient correctement mises en œuvre. Cela permettra de mesurer la représentativité des différents partis* ».

DROITS HUMAINS, GOUVERNANCE

« **Madagascar fait partie des pays à risque en ce qui concerne le non-respect des droits de l'homme** » d'après les responsables de « *Solidarité aux Victimes non-droit* ». Le *Courrier* rapporte que Fetison Andrianirina, Richard Randriamandranto, Lalatiana Ravolomanana ont tenu une conférence sur le thème « *uni et solidaire pour le respect* ». Diverses associations de défense des droits de l'homme (ACAT, Accès Zon'olombelona, ...) ont participé aux débats, ainsi que des hommes politiques connues pour leur appartenance aux trois mouvances. Les points les plus préoccupants concernent la liberté d'expression et de manifestation, les meurtres illégaux et autres exactions des forces de sécurité, les conditions carcérales, les détentions politiques, les arrestations arbitraires, les dénis de procès. Le nombre des détenus politiques serait en nette augmentation depuis 2009. De même, les abus de pouvoir et autres atteintes à la vie sont en progression. Madagascar est aussi classée parmi les pays « *non libres* » car la couverture médiatique y est partisane et polarisée, tandis que la diversité des opinions a régressé. Selon les rapports de Freedom House, 8 pays africains, dont Madagascar, ont beaucoup régressé sur la qualité des médias, notamment sur le critère de la liberté. Le conseil des Droits de l'Homme a émis en 2010 84 recommandations dont 65 ont été acceptées par les autorités de Transition, 2 rejetées et 17 réservées. Les défenseurs des droits humains doivent pouvoir faire leur travail sans être menacés d'être expulsés, détenus, interdits. Les juridictions pénales internationales doivent pleinement jouer leurs rôles. Les entreprises multinationales sont enfin dénoncées pour le non-respect des droits humains. Selon *Les Nouvelles*, Richard Randriamandranto, expert international, membre du Think-tank Canadian Centre for Policy Alternatives (CCPA) et ancien administrateur du Comesa, a notamment indiqué dans son intervention que certains points méritent d'être examinés de près, comme les investissements et la sécurité. « *C'est peut-être une des raisons qui retardent l'arrivée de la reconnaissance internationale* », a-t-il estimé. Malgré tout, l'expert insiste sur le fait que la notion de « *respect des droits de l'Homme* » s'avère relative dès lors qu'elle est envisagée du côté des tenants du pouvoir ou de leurs opposants et recommande d'en parler avec prudence. (10/05)

Amnesty International publie son rapport annuel 2011 et consacre un chapitre à la situation des droits de l'homme à Madagascar⁹. (13/05)

Réelles convergences entre le rapport d'Amnesty International et celui du Département d'Etat américain, estime *La Gazette* : « *Le document peut être divisé en quatre parties principales, d'abord l'utilisation excessive de la force (par les forces de l'ordre dans la répression des manifestations), ensuite les arrestations et les détentions arbitraires (notamment des leaders et militants de l'opposition), puis les procès inéquitables (par exemple celui de Marc Ravalomanana) et enfin les entorses à la liberté d'expression (comme la fermeture de stations « illégales »). On constate en tout*

⁸ Cf Blog Justmad « *articles remarquables* » mai 2011 - <http://storage.canalblog.com/47/12/448497/65140005.pdf>

⁹ Cf Blog Justmad « *articles remarquables* » mai 2011 - <http://storage.canalblog.com/57/14/448497/64622763.jpg>
Rapport mondial complet : <http://amnesty.org/en/annual-report/2011>

cas de réelles convergences entre ce rapport d'Amnesty International et celui récent du Département d'Etat américain sur les droits de l'homme. Notons que les tenants du pouvoir de transition ont stigmatisé ce dernier document, affirmant notamment que les Etats-Unis étaient loin et n'avaient donc qu'une connaissance limitée des réalités malgaches. En fait, le Département d'Etat comme Amnesty International a des antennes à Madagascar et se tient en permanence au courant de la situation des droits de l'homme dans l'île. Les infractions constatées par les deux organismes ne sont donc pas des fables et le régime de transition ferait bien d'étudier ces deux rapports afin de rectifier son comportement ». (14/05)

« Un rapport accablant », pour Madagascar Matin : « A moins d'une semaine du Sommet extraordinaire de la Sadc, quelques « mauvaises nouvelles » critiquent la gestion de l'Etat par le régime transitoire notamment en ce qui concerne les libertés fondamentales et le respect des droits humains. D'autant qu'il a quelques semaines, le Département d'Etat américain a fortement dénoncé ce qu'il appelle des « violations graves des droits de l'Homme à Madagascar ». Le rapport 2011 d'Amnesty International est plus que critique vis-à-vis de la Transition. [...] Une lecture plus détaillée permet d'avancer que ces « constats » ont été établis selon des faits qui remontent à il y a deux ans, c'est-à-dire à 2009. L'organisation de défense des droits de l'Homme n'a donc pas pu tenir compte de l'évolution de la situation politique dans le pays notamment depuis quelques mois où les tensions politiques ont nettement diminué. Par ailleurs, Amnesty International n'a pas vraiment pris en compte le contexte politique dans lequel certains des opposants au régime se sont adonnés à des actes de « provocations » afin de créer des troubles publics comme c'était le cas plusieurs fois l'année dernière. Son rapport est plutôt basé sur les actions des autorités en place et quelquefois les opérations de simple maintien de l'ordre sont considérées comme des mesures de répression contre les opposants. Quoi qu'il en soit, la date de sortie de ce rapport accablant pour le régime transitoire dénote une bien curieuse coïncidence¹⁰. Elle intervient en fait quelques jours avant le sommet extraordinaire de la Sadc. Or, il va de soi qu'un tel document constitue un paramètre important dans la décision finale que prendront les chefs d'Etat de l'Afrique australe. Cherche-t-on à décrédibiliser les dirigeants de l'actuelle Transition ? Certaines forces politiques soutenant la feuille de route ont d'ores et déjà répondu par l'affirmative. D'autant que l'opposition en général et les trois mouvances en particulier n'hésiteront pas à utiliser ce rapport pour inciter la Sadc à rejeter la feuille de route le 20 mai prochain ».

 (14/05)

« Le Notam [Notice To Air Men], mesure violant les droits de l'homme, est manifestement anticonstitutionnel et illégal », déclare Imbiky Anaclet, juriste et ancien ministre. En octobre 2006, le régime Ravalomanana avait utilisé pour la première fois cette mesure contre l'ancien Vice-Premier Ministre Pierrot Rajaonarivelo, candidat à la Présidence de la République. Les gouvernants ont pris la mauvaise habitude de s'en servir par l'intermédiaire de la DG de l'Aviation Civile de Madagascar (ACM) pour interdire l'entrée à Madagascar des opposants ou candidats concurrents résidant ou en déplacement à l'étranger. Cette mesure viole notamment le Pacte International relatif aux droits civils et politiques, ratifié par Madagascar, ainsi que les Constitutions de 1992 et 2010. La Gazette conteste ces dires : « Tout juriste un peu sérieux sait que la liberté de circulation est relative et qu'elle doit être limitée pour des impératifs de sécurité ». [Rappel : le Notam frappant Didier Ratsiraka et Marc Ravalomanana a été récemment reconduit] (24/05)

La foule crucifie deux délinquants récidivistes. A Ikongo dans le Sud-est, une foule de près de 3.000 personnes a lynché, crucifié et découpé deux délinquants qui étaient détenus à la maison centrale. La prison a été prise d'assaut par des habitants en furie, réclamant que les gardiens leur livrent les deux détenus. Après plusieurs heures, le gardien-chef a dû s'exécuter pour sauver l'établissement. La foule s'est alors violemment attaquée aux deux délinquants. Lynchés, ils ont ensuite été crucifiés et leurs corps ont été découpés en morceaux. (15/05)

Détenus politiques : l'Etat interpellé. Cyril Rasambozafy, leader national de l'Exopol, frange dissidente de l'Espace de concertation des partis et associations politiques (Escopol) et signataire des Accords d'Ivato, réclame « l'examen des dossiers des nombreux jeunes emprisonnés pour des différends politiques ». L'Exopol, qui depuis un certain temps a rallié de nombreux jeunes « des bas quartiers, des gros bras », selon les termes du communiqué, affirme « ne plus accepter d'être des outils entre les mains des politiciens ». (16/05)

¹⁰ Une coïncidence en réalité tout à fait fortuite car le chapitre concernant Madagascar est issu du rapport mondial qui paraît chaque année au mois de mai.

Journée mondiale des enfants disparus du 25 mai. Très nombreux sont les enfants qui disparaissent tous les jours pour diverses raisons. Depuis l'intervention du Syndicat des professionnels diplômés du travail social (SPDTS) en 2009, les plaintes reçues pour disparition d'enfants s'élèvent à 2501. 1788 ont été retrouvés et ont rejoint leur famille, 713 sont encore introuvables. La régression du niveau de vie des Malgaches, renforcée par la crise de 2009, favorise la déstructuration de la cellule familiale : chômage et précarité, violences récurrentes au niveau du couple, maltraitance, non-respect des droits, dont les principales victimes sont les femmes et surtout les enfants. Ces situations favorisent la séparation volontaire (fugue, disparition non définie) et involontaire (égarement, enlèvement,...) de la famille avec l'enfant. 78% des enfants en fugue, dont 13,4 % sont des enfants domestiques ou travailleurs, quittent volontairement leur cadre habituel de vie en raison de la maltraitance qu'ils ont subie. (25/05)

Education : les filles et les femmes encore lésées. A Madagascar, les parités de scolarisation entre garçons et filles ne sont pas très disparates statistiquement parlant. 51% de garçons contre 49% de filles dans le primaire contre 27% et 26% dans le secondaire. Toutefois, les 1% et 2% de différence représentent plus de 50.000 filles non-scolarisées. « *Selon le rapport sur le genre et l'éducation à Madagascar produit par l'Unicef en 2011, il existe encore 55.000 filles de moins que les garçons scolarisés au niveau primaire. Au niveau des collèges, dans de nombreuses Circonscriptions scolaires (CISCO), les filles scolarisées sont largement moins nombreuses que les garçons* », indique l'ONG Aide et Action. L'éducation des filles et des femmes à Madagascar est encore conditionnée par de nombreux facteurs culturels (l'éducation des filles est secondaire), économiques (pauvreté des parents qui sacrifient l'éducation de leurs filles au profit de celle des garçons), sociaux (la distance qui sépare la maison de l'école handicape les filles)... L'ONG rappelle le dicton : « *Eduquer un garçon, c'est éduquer un individu, éduquer une fille, c'est éduquer une nation* ». (02/05)

Des fillettes à vendre sur le marché des riches marchands de zébus. Elles sont proposées comme des produits ordinaires sur un marché à 300 km au Nord Est de la capitale, indique *Midi*. Ces fillettes de 10 à 13 ans sont vendues par leurs parents aux riches marchands de zébus (« *Baonamaro* ») de cette localité au prix minimum de 300.000 Ar avec trois bœufs gras. Le marché appelé « *Miletra* » littéralement traduit « *en voracité* » se tient deux fois par semaine. Les jeunes filles défilent dans le marché en même temps que les zébus proposés à la vente. Après que ces riches aient fait leur choix, celles qui sont satisfaisantes aux yeux des riches marchands deviennent leurs légitimes épouses, les autres reviennent sur le marché du « *Miletra* ». D'autres régions de Madagascar pratiquent ce commerce, comme dans la ville de Mampikony, à 490 km au Nord-Ouest de la capitale. Cette coutume permet aux familles démunies de se soustraire à leur obligation d'éducation de leurs filles et de les faire marier avant leur majorité. (14/05)

Un mandat d'arrêt lancé à l'encontre d'un membre du CST, ancien député d'Antsohihy, pour le détournement présumé d'une lycéenne de 16 ans, non exécuté, dénonce *La Gazette*. L'opinion commence à s'interroger et les langues se délient. En effet, indépendamment de l'affaire Strauss-Kahn, l'opinion publique malgache a réagi ces derniers jours à l'annonce qu'un pédophile de nationalité française, qui se vante de bénéficier de protections en haut lieu, n'avait pas répondu à la convocation de la justice et était en fuite. Selon le quotidien, le fameux mandat d'arrêt aurait été bloqué au niveau du ministère de la Justice. L'intéressé aurait exigé de la ministre l'annulation du mandat d'arrêt. Ce à quoi elle aurait répondu : « *Laissez la procédure suivre son cours, on la classera sans suite plus tard* ». Un autre ministre protégerait également le parlementaire, « *pour éviter des dégâts politiques éventuels au cas où il serait arrêté* ». Pour le journal, « *cette culture de l'impunité au bénéfice des copains est le talon d'Achille du pouvoir de Transition* ». Le SeFaFi n'a pas tardé à réagir en publiant un communiqué¹¹ pour dénoncer une situation jugée « *inacceptable* ». L'organisme soulève longuement la question de l'immunité parlementaire applicable à un membre du CST qui n'a pas été élu mais désigné. Il rappelle que « *des militaires et des hommes en armes du Congo démocratique sont actuellement poursuivis pour crimes contre l'humanité par le Tribunal Pénal International, en raison d'agressions sexuelles de ce type. Or certains médias à Madagascar tendent à banaliser l'affaire, sous prétexte que ces pratiques seraient habituelles, notamment chez les hommes politiques* ». (27 & 29/05)

Plus d'un demi-million d'exclus à Antananarivo. « *Les exclus existent, mais on ne les voit pas, car ils ne sont enregistrés nulle part, n'ont pas de papiers, pas de logement* », a expliqué Jacques

¹¹ Cf blog Justmad « *articles remarquables* » mai 2011 - <http://storage.canalblog.com/66/13/448497/65136152.pdf>

Morisset, économiste de la Banque mondiale, lors de la présentation de son rapport « *L'Urbanisation, le nouveau défi malgache* ». Ils disparaissent ainsi de toutes les statistiques et de tous les documents officiels. C'est le cas de 70% des ménages qui vivent dans la décharge d'Andramiarana, qui ne sont pas enregistrés au fokontany le plus proche et n'ont donc pas d'état civil, selon ATD Quart-monde. Pour ces personnes, les mécanismes traditionnels de solidarité sociale ont disparu, les laissant marginalisés. D'après Jacques Morisset, cette misère extrême touche quatre groupes d'individus et de familles : ceux qui n'ont pas de terre ou de domicile fixe, les descendants d'esclaves, les migrants et les enfants. (06/05)

Pauvreté urbaine : 4 ménages sur 10 touchent moins de 100.000 Ar/mois (35 €). La pauvreté, voire la misère, affecte de nombreux ménages urbains. Les données du rapport sur l'urbanisation de la Banque mondiale le montrent : « *Si les ménages urbains gagnent plus, consomment davantage et sont moins pauvres que ceux des campagnes, leur fragilité financière demeure puisque 4 ménages sur 10 à Antananarivo et Toliara touchent moins de 100.000 Ar/mois. Il n'y a qu'un ménage sur 5 qui déclare gagner plus de 300 000 Ariary par mois (105 €). En outre, le revenu de presque la moitié des ménages dépend de leurs ventes ou prestations, ce qui souligne leur vulnérabilité* ». Celle-ci est essentiellement marquée par la montée en puissance de l'informel, le principal système de survie en période de crise. 50% des ménages urbains doivent compter sur une rentrée de revenus aléatoire. La Banque mondiale évoque la pression démographique pour expliquer l'augmentation du nombre absolu des pauvres en milieu urbain : « *En 2001, il était estimé que 2,4 millions de personnes vivaient au-dessous du seuil de pauvreté dans les centres urbains, alors que ce nombre aurait dépassé 3,5 millions en 2009* » (09/05)

140 membres d'une secte issue de l'église adventiste du 7ème jour expulsés par les forces de l'ordre. Ils vivaient sous un pont depuis 2008. Une mesure qui entre dans le cadre de « l'assainissement » d'un boulevard périphérique de la capitale (le « *By-pass* »). « *Comme ces gens ne voulaient pas quitter le lieu sans une instruction divine, nous étions obligés de les faire partir* », relate le maire. « *Les forces de l'ordre ont interdit aux riverains de regarder la scène et d'écouter le dialogue entre elles et les déplacés* », explique un témoin. Les familles expulsées ont été fermement reconduites dans leur région d'origine. Les riverains ont été autorisés à récupérer les restes des mobiliers abandonnés sur place suite à ce départ précipité. (26/05)

Des employées de maison revendiquent des autorisations de sortie : des femmes voulant travailler en Arabie Saoudite veulent obtenir une autorisation de sortie de la part du ministère de la Fonction publique et des lois sociales. Elles ont menacé de tenir un meeting devant ce ministère. « *Nous sommes en train de finaliser l'étude de leur contrat, et elles peuvent partir si aucun problème ne se pose* », ont répondu les autorités. Une close doit être ajoutée aux contrats concernant la protection sociale et les conditions de rapatriement en cas de maladie ou d'accident. (10 & 11/05)

775 journalistes auront une carte professionnelle. L'annonce a été faite par le ministre de la Communication, Harry Rahajason dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse. Ainsi en a donc décidé la Commission de la carte professionnelle de journaliste qui était chargée de statuer sur les demandes déposées. La Journée a été marquée par une table-ronde organisée par les étudiants en journalisme sur le thème « *Journalisme, victime des journalistes* ». Des intervenants ont fustigé « *l'incompétence, la subjectivité et la vénalité de bon nombre de journalistes* ». Selon le ministre, les objectifs à atteindre consistent en la revalorisation du métier et le renforcement de la solidarité au sein de la profession. Harry Rahajason a encore une fois évoqué la publication d'un nouveau cadre réglementaire régissant le domaine et consacrant la dépénalisation des délits de presse. « *En contrepartie, la mise en place d'un système de lourdes amendes est à l'étude pour que tout le monde se conforme à l'éthique et à la déontologie du métier* », a-t-il indiqué. La nomination d'Harry Rahajason au ministère de la Communication fin mars a suscité beaucoup de réactions dans le milieu journalistique, rappelle RFI : directeur de la Communication de la présidence de la Transition, il était encore récemment directeur de publication du quotidien pro-HAT *La Vérité*, signant sous le pseudonyme Rolly Mercia. Avec son arrivée au ministère, certains craignaient une mise au pas de la presse. Parmi les 775 bénéficiaires d'une carte professionnelle, aucun professionnel de l'Internet. Les journalistes web dénoncent une manœuvre pour écarter la presse en ligne souvent critique à l'égard du régime. La Commission explique que le cyberjournalisme n'est pas mentionné dans les textes en vigueur qui datent de 1990. Le ministère promet de combler ce vide juridique. *Madonline* estime que le ministère de la Communication a toutes les raisons de se méfier de ces médias virtuels hébergés à l'étranger et dont les patrons ne sont pas forcément connus. Difficile alors de faire pression sur le directeur de publication. « *La HAT a perdu des batailles dans sa*

propagande en ligne mais n'a pas renoncé à gagner la guerre », écrit le site, pour qui « la théorie du déficit de compétence ne tient pas dans le contexte malgache vu que les acteurs du web sont beaucoup plus qualifiés que les journalistes de la presse classique ». (04 & 06/05)

Censure publicitaire ? Le SG de la Présidence a envoyé une note à tous les ministères leur ordonnant de ne faire paraître leurs annonces, les appels d'offres en particulier, que dans les journaux de « bonne réputation ». Commentaire de *L'Express de Madagascar* : « On ignore ce qu'il entend par ce terme toujours est-il que cette mesure ressemble à celle prise par le Premier ministre mauricien Ramgoolam qui interdit à toutes les institutions mauriciennes de faire des annonces dans *L'Express de Maurice* ». *La Gazette* est placée dans la catégorie des journaux n'ayant pas « bonne réputation ». Le quotidien écrit : « Tout porte à croire que Haja Resampa veut étouffer les journaux d'opinion qui peuvent apporter des critiques sur la gestion du pays ainsi que les dérives des certains barons du régime de Transition. Le fils du tout puissant ministre de l'Intérieur, puis vice-président de Philibert Tsiranana, de la Première République aurait-il peur d'être dénoncé ou d'être critiqué par la presse dans sa gestion des affaires de la Transition ? En émettant une note pareille, Haja Resampa, qui se croit être le tout puissant du régime transitoire à travers l'installation de ses cousins et des membres de sa famille à des postes de responsabilité (directeur de la sécurité présidentielle, direction de sécurité du territoire, commandant des Forces d'intervention de la Gendarmerie nationale, Chef de corps du 1er Régiment des Transmissions et de Service), réhabilite les anciennes pratiques du régime Ravalomanana qui a voulu museler la presse malgache. Pour cela, le régime Ravalomanana a interdit à toutes les institutions nationales et internationales de faire paraître des annonces publicitaires dans des journaux tels que *La Gazette*. [...] Désormais, il est clair que c'est lui qui fait la pluie et le beau temps en cette période transitoire ». (16 & 17/05)

La Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) pour la professionnalisation des medias. La fondation allemande a organisé une formation à l'intention des journalistes sur le thème de l'éthique. L'objectif étant de « contribuer au développement des médias professionnels à Madagascar » a annoncé Constantin Grund, représentant résident de la FES. Ont été mis en évidence, entre autres, la question de « l'enveloppe » (ne pas la solliciter ni l'accepter), la distinction entre publicité et information, la vérification ainsi que l'exactitude de l'information, le respect de la vie privée. La faiblesse de la profession dans la Grande Île a été aussi évoquée. « *Le journalisme reste peu organisé à Madagascar faute de syndicat. Et la situation des journalistes laisse à désirer* », confie un intervenant. (16/05)

Des malversations dans la gestion des finances publiques relevées par l'Inspection générale de l'Etat (IGE). Un montant de 21 milliards Ar a été décaissé du compte « *Appui aux structures décentralisées* » du ministère de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation sans contrepartie de services faits ni de pièces justificatives d'emploi. Il aura fallu près de deux ans à l'IGE pour aboutir à une telle constatation, son rapport datant de mai 2010. Une dizaine de hauts responsables de l'époque sont mis en cause. L'Inspection a recommandé l'émission d'un mandat d'arrêt international à l'encontre de certaines personnes qui auraient quitté le pays mais aucune suite n'aurait été donnée à ce jour par la Justice. L'IGE ne précise pas la date exacte du méfait, se contentant seulement d'indiquer l'année de sa survenance. Selon *Les Nouvelles*, on ignore donc si les malversations mettent en cause le pouvoir de Transition ou le régime précédent. (19/05)

Pour *La Gazette*, ce montant, qui dépasse la subvention totale octroyée à toutes les communes, a été détournée entre 2008 et mi-2009, du temps du précédent régime. Le quotidien met en cause plusieurs personnalités du régime Ravalomanana. Une partie des fonds détournés aurait été utilisée pour remblayer le terrain d'Andohatapenaka, un terrain appartenant à l'Etat mais confisqué par l'entreprise Alma du groupe Tiko. Des retraits douteux de 20 milliards Ar auraient été également effectués sur un autre compte de dépôt du ministère. Le journal rappelle qu'à cette même période les crédits destinés à l'organisation du sommet de l'UA qui aurait dû se tenir en juillet 2009, ont été dilapidés. (23/05)

Un front contre la corruption. Une plateforme d'échanges et de concertation a été constituée entre 5 institutions : la médiation de la République, le CSI, anciennement Cslcc, la Chaîne pénale anti-corruption (CPAC), le Bureau indépendant anti-corruption (Bianco) et le Sampana malagasy iadiana amin'ny famotsiam-bola (Samifin). Leur objectif commun est le renforcement de l'Etat de droit. Cette plateforme multidisciplinaire mise sur un éventail de « *démarches cohérentes* », à travers le renforcement des capacités et compétences de leurs membres, l'organisation de programmes de formation spécifiques et l'échange d'informations. Les présidents des composantes démentent que

cette création ait été rendue nécessaire en raison du constat d'échec des politiques antérieures de lutte contre la corruption. (24/05)

Lutte contre la corruption dans les concours. Afin de garantir un examen exempt de corruption, le ministère Forces armées et le Bianco ont signé un accord de partenariat dans le cadre du concours de recrutement d'élèves officiers au titre de la 35ème promotion de l'Académie militaire d'Antsirabe. (29/05)

ACTUALITE ECONOMIQUE ET SOCIALE

Relations avec les bailleurs de fonds et les organisations internationales

Les îles éparses et les eaux malgaches devant l'Onu : la question de la souveraineté malgache sur le plateau continental est de nouveau sur le tapis. La demande de Madagascar à propos de la délimitation des frontières marines a été déposée par l'ambassadeur de Madagascar auprès de la commission ad hoc qui se réunira au mois d'août. En application de la Convention des Nations Unies de 1982 sur le droit de la mer, ratifiée par l'État malgache en 2001, ce dernier disposait d'un délai de 10 ans pour la soumission de son dossier technique et scientifique de revendication en vue de l'établissement du tracé des limites extérieures de son plateau continental au-delà des 200 milles marins. (10/05)

Les aires protégées menacées. Le projet de financement additionnel attend sa validation à la Banque mondiale. La situation politique pourrait constituer un obstacle insurmontable. L'absence de ce financement constituerait un important trou dans la gestion environnementale malgache. En effet, le fond accordé par la Banque représente « 61% de l'aide publique pour le financement des aires protégées actuelles. On fait face à une crise de financement assez sérieux », se désole le country manager, Adolpho Brizzi. La Fondation pour les aires protégées et la biodiversité de Madagascar est encore dans l'incapacité d'assurer ne serait-ce que le tiers du financement nécessaire. « Actuellement, le capital accumulé par la fondation (principalement financée par la France) est de 25 millions de dollars, et le capital annoncé de 50 millions. Si on arrive à 100 millions de dollars, il peut financer 1/3 de la totalité de la somme requise », précise le responsable de la Banque mondiale. Le financement additionnel escompté est de 50 millions de dollars sur 3 ans. Le coût de l'entretien du réseau actuel de parcs nationaux est estimé à 15 millions par an. Dans un mois, les fonds du programme BM/GEF seront épuisés. Voahary Gasy estime cependant que la bonne gouvernance doit d'abord être de mise avant d'accorder ce soutien financier d'urgence. Adolpho Brizzi a d'ailleurs fait savoir qu'un choix de gouvernance devrait être fait, entre la promotion du tourisme et ses apports durables en devises et le gain à court terme des trafics environnementaux comme celui du bois de rose ou des tortues, car il en va de la réputation du pays. De nouvelles sources de financement sont envisagées, notamment le marché du carbone : le mécanisme « REDD », prévoit des paiements en échange de la lutte contre la déforestation. (26/05)

Questions foncières, contrats miniers et pétroliers, ressources naturelles, environnement¹²

Salon International des Mines et des Hydrocarbures (SIMH) au CCI d'Ivato : 250 rendez-vous d'affaires au programme. « Ces rencontres B to B ont été agencées afin que toutes les entreprises présentes lors du salon puisse nouer des partenariats avec les entreprises étrangères » explique le ministère. Les statistiques font état de 52 sociétés inscrites, dont 9 sont des compagnies étrangères non implantées à Madagascar, 13 sont des entreprises malgaches, 18 autres sont des firmes étrangères mais déjà implantées au pays, 21 sont des entreprises individuelles. « Les investisseurs étrangers sont donc nombreux, une réelle opportunité pour les opérateurs malgaches », poursuit le ministère. 60 entreprises participeront à la bourse de produits. De nombreux titulaires de licences d'exploration et d'exploitation figurent dans la liste des participants à la recherche de partenariats technique et financier. Le ministère des Mines et des hydrocarbures annonce avoir arrangé jusqu'à 250 rendez vous B to B. Chaque entreprise a conclu en moyenne trois partenariats avec des sociétés étrangères et malgaches. (05, 06 & 09/05)

Secteur minier : « investir ou piller... », titre Sobika. « Il est bien connu que la Grande Ile regorge d'énormes potentiels dans le secteur des Mines et des Hydrocarbures. Mis à part les métaux précieux

(l'or, l'argent ou le platine), Madagascar dispose aussi de pierres précieuses très appréciées. [...] Une longue liste à faire pâlir d'envie les locaux et les étrangers. Le premier salon International des Mines et des Hydrocarbures a pour but de promouvoir ce secteur. Les grands opérateurs américains, anglais, chinois ou français déjà bien installés à Madagascar seront présents : Ambatovy, Rio Tinto QMM, Holcim, Madagascar Oil SA, Madagascar WISCO, Colas Madagascar, Henri Fraise etc. Il a été annoncé également la participation d'autres pays tels que le Japon, le Canada, la Corée, Singapour, l'Australie, l'Angleterre, l'île Maurice, l'Afrique du Sud, l'Irlande et la Réunion. [...] Les ressources minières sont nombreuses et variées mais souvent mal exploitées ou inexploitées. Cette richesse est une source de convoitises qui conduit malheureusement bien souvent à des dérives. Différents scandales tournent autour de cette activité où se mêlent la corruption, l'exploitation et l'exportation illicites. Le manque de contrôle et d'encadrement pourrait tenter les acteurs étrangers à piller nos richesses au lieu d'investir dans notre pays. Il est alors plus qu'urgent de se pencher sur l'assainissement de ce secteur porteur, s'assurer que les contrats soient véritablement gagnant - gagnant et qu'ils génèrent une augmentation de revenu pour tous les maillons de la chaîne. Le transfert de technologie et du savoir-faire est l'une des solutions pour créer des emplois à long terme. Une coopération à long terme serait possible si la plus value est importante, avant que « le produit » soit exporté. Une lourde responsabilité pour le Ministre des Mines et des Hydrocarbures, Mamy Ratovomalala qui a la charge certes de promouvoir ce secteur mais également d'expliquer les procédures et les réglementations en vigueur ». (05/05)

Les petits exploitants locaux se sentent marginalisés. Ils revendiquent une meilleure place au soleil dans la mesure où les bénéfices qu'ils rapportent restent dans le pays. Ce qui est loin d'être le cas avec les compagnies étrangères. Le fait de ne pas avoir participé au Salon international SIMH pour des raisons financières (coût jugé exorbitant pour la location d'un stand) est, selon eux, une preuve de plus de cette marginalisation. 92% des permis miniers sont déjà entre les mains des opérateurs étrangers contre seulement 8% pour les nationaux. Madagascar devient « l'île aux œufs d'or » des grands groupes financiers. A titre d'exemple, 50% des saphirs de la meilleure qualité vendus dans le monde proviennent de Madagascar qui accuse ainsi des pertes de 500 millions de dollars par an (selon le rapport Paulo de Sa de la Banque mondiale) et atterrissent sur le marché de Bangkok. Pour le quotidien *Les Nouvelles*, « les richesses minières du pays devraient être amplement suffisantes pour éradiquer la pauvreté, à condition toutefois que ces richesses produites par ce secteur restent dans le pays et qu'elles soient mieux réparties ». (11/05)

Exploitation minière : des pistes d'avion fantômes dans le Sud. « Nous n'osons pas mettre les pieds sur les sites d'exploration de certaines compagnies qui travaillent pourtant dans le périmètre de nos collectivités. Les responsables de ces compagnies n'ont pas daigné nous informer de leur existence et de leurs activités. Et quand nous avons projeté de nous y rendre, de sourdes menaces ont été colportées jusqu'à nous, sans parler de la présence d'hommes armés qui encerclent les sites cités plus haut ». C'est ce que des responsables de collectivités territoriales du Sud affirment à propos de compagnies minières qui travaillent chez eux. La loi portant Code minier fait pourtant obligation aux titulaires de permis miniers d'en informer les collectivités locales. Ces compagnies qui ignorent les autorités locales se déplacent en avion privé sur des pistes fantômes que personne n'arrive à identifier. Ces pistes favorisent les trafics illicites. (10/05)

Exploitation minière au sein de l'aide protégée des îles Barheïn : 100 tonnes de phosphorite saisies à Morondava. Ces îles, situées dans la région du Melaky, font partie des futures Nouvelles Aires Protégées prévues dans le cadre de la Convention de Durban de 2003. Le coordonnateur national de l'Alliance Voahary Gasy a cependant révélé qu'« un opérateur économique y fait une exploitation illégale de phosphorite. Près de 100 tonnes de cette substance minérale transportées par brouette à Morondava ont été saisies par les responsables régionaux de l'Environnement ». A l'origine de ces conflits d'intérêt, le fait que les aires protégées sont superposés aux carrés miniers. L'opérateur affirme que s'il ne dispose pas de permis environnemental, il possède un permis d'exploitation sur 40 ans. (18/05)

100 tonnes de quartz laiteux saisis dans la région Alaotra Mangoro. « Une majeure partie de la marchandise appartient à un ressortissant Chinois qui pratique illicitement une activité de collecte de produits miniers », indique un communiqué du ministère des Mines et des Hydrocarbures qui précise qu'« il n'a en sa possession ni papier ni autorisation officielle lui permettant d'exercer une telle activité ». Cette action entre dans le cadre de la mission confiée au ministère par le gouvernement. Il s'agit de mettre fin à la gabegie dans le secteur minier et de faire entrer les professionnels dans la légalité. (30/05)

Pour un moratoire des financements européens sur les extractions minières. Dans une lettre ouverte à la présidence hongroise de l'UE, aux présidents du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne, 50 eurodéputés de tous bords demandent de cesser les financements de l'Union aux industries extractives, tant que les normes et réglementations adéquates n'ont pas été établies. *« Chaque année, des millions d'euros de fonds publics européens sont attribués à des projets miniers sous couvert d'aide au développement. Pourtant, la contribution du secteur minier au développement a été régulièrement remise en cause par des hommes politiques, des universitaires et des organisations de la société civile. Des cas récents montrent que les normes et la réglementation en vigueur sont insuffisantes pour garantir les impacts positifs sur le développement de l'industrie d'extraction minière »*. Le courrier cite en exemple la Mopani Copper Mine (MCM), un consortium exploitant le cuivre et le cobalt en Zambie. Un projet parmi tant d'autres pour les eurodéputés qui se disent préoccupés par les financements consentis par la BEI dans des projets miniers au Botswana, au Congo, au Gabon, au Kenya, à **Madagascar**, au Malawi et au Mozambique. Compte tenu des problèmes de transparence et de gouvernance dans la plupart de ces pays, les investissements dans le secteur minier y sont très risqués. *« L'industrie minière est une activité potentiellement dangereuse pour les communautés locales et les pays d'accueil. Les mines sont généralement exploitées par des multinationales qui ont souvent des liens étroits avec des paradis fiscaux et opèrent partout dans le monde, ce qui les rend extrêmement difficiles à contrôler et à tenir responsables des dommages (environnementaux ou sociaux) qui peuvent résulter de leurs activités. La BEI, qui gère une part importante des fonds de l'UE pour le développement, n'est pas équipée pour faire face à ces risques »*. (24/05)

Le conflit entre Madagascar Oil et le ministère des Mines et des hydrocarbures s'aggrave. La compagnie pétrolière saisit la Cour d'arbitrage international. Cette décision intervient après la déclaration de cas de force majeure émise par la société le 21 mars. Elle a été prise suite à de nombreuses rencontres infructueuses avec le ministre des Mines, Mamy Ratovomalala. Des entrevues qui devront aboutir à des solutions, quant à l'approbation du plan de travail annuel et la budgétisation de la compagnie au titre de 2011. Cette absence d'approbation est considérée par la compagnie comme une violation d'un contrat de partage de production. La menace d'expropriation a été aussi évoquée comme motif du recours à l'arbitrage international. Le ministère a souligné la priorité des intérêts de l'État, dans le cadre de tous les projets, confirmant que d'autres sociétés, comme le groupe Essar et Tullow Madagascar SARL, subissent le même sort que Madagascar Oil dans le cadre du comité de direction et qu'elles n'ont pas obtenu de conclusion en raison de l'insuffisance d'informations communiquées aux autorités. Le différend qui oppose Madagascar Oil et le gouvernement concerne 4 des 5 blocs pour lesquels la compagnie a acquis les droits d'exploitation en 2004. Madagascar Oil aurait déboursé environ 100 millions de dollars pour ces concessions, dans le développement desquelles elle aurait déjà investi 215 millions de dollars. Le ministère des Mines et des hydrocarbures lui a fait savoir, en décembre 2010, qu'il souhaitait récupérer 4 des blocs, sur lesquels il allait faire opérer un audit. Le processus d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale devrait commencer immédiatement, tandis que le Centre international de Règlement des Différends relatifs à l'investissement (CIRDI) a évoqué un gel de 9 mois de sa saisine, dans le but de stimuler les négociations entre les parties. *« A la veille du tout premier Salon international des mines et des hydrocarbures, la suite des déboires de Madagascar Oil risque de ne pas rassurer les investisseurs potentiels »*, note Les Nouvelles. (05/05)

La saisie de la cour d'arbitrage international n'est pas restée sans suite. L'État malgache exige le paiement des arriérés fiscaux de la compagnie. Le non-paiement de TVA, étalé sur plusieurs années, s'élèverait à 9 millions de dollars. La compagnie conteste ce redressement qu'elle juge non conforme au Code pétrolier. (06/05)

« Cette affaire n'est pas seulement économique mais également politique », a soutenu Mamy Ratovomalala, ministre des Mines et des hydrocarbures, qui croit en une stratégie délibérée de la part de Madagascar Oil contre le régime. *« Le recours à l'arbitrage international intervient deux jours avant le Salon [des Mines et Hydrocarbures]. Celui-ci peut être considéré comme une tentative visant à déstabiliser ce rendez-vous. Puis, l'initiative a été prise une vingtaine de jours avant le Sommet de la Sadc – censé sceller l'avenir de la Transition comme pour noircir le tableau du régime au niveau international »*, observe-t-il. (07/05)

L'EITI Madagascar invite à l'adhésion au processus des opérateurs miniers et pétroliers en phase de recherche. *« Même si les projets en phase de recherche n'effectuent pas de vente, ils génèrent des frais d'administration minière, de la TVA ou des impôts sur le revenu salarial. C'est*

pourquoi nous les sensibilisons à adhérer à l'EITI », explique Judicael Tsarabory Tahiny, secrétaire exécutif de l'EITI. « Mais elles doivent se regrouper pour que le dossier du rapport d'audit soit intéressant », ajoute-t-il. Le dernier rapport EITI de mars 2010 indique que le montant des impôts des projets QMM et Ambatovy s'élève à 125 millions Ar pour une période de trois ans. Or, l'estimation pour un projet en phase de recherche est de 450 millions Ar sur la même période. Trois sociétés ont intégré le processus pour le moment, à savoir Rio Tinto QMM, Sherritt international d'Ambatovy et la société d'Etat Kraomita malagasy. Les audits sont en cours, et les résultats devraient être publiés fin mai. L'adhésion à l'EITI offre comme avantages aux compagnies la confiance des bailleurs partenaires, l'amélioration des relations avec la population locale, la transparence des revenus miniers et la notoriété au niveau international. (10/05)

EITI : le rapport d'audit des trois compagnies minières adhérent à l'Extractive Industries Transparency Initiative (EITI) Madagascar sera finalisé début juin. Le processus de validation s'appuiera sur ce rapport. Le groupe multipartite national proposera le dossier au secrétariat général de l'EITI le 30 octobre. Selon la philosophie de l'EITI, 21 engagements doivent être respectés par le pays. L'obtention de la conformité à ces engagements joue un rôle capital : *« Les risques d'investissement dans un pays en conformité dans le cadre de l'EITI sont réduits. C'est un impact considérable »*, déclare le directeur général des Mines. (28/05)

L'« Alliance pour le respect de la nature » évoque les problèmes des zones d'exploitation pétrolières. Elle propose que les compagnies organisent une consultation des populations. Pour l'heure, elles sont mises à l'écart des décisions que vont prendre les compagnies pétrolières, déplore Jean Pierre Ratsimbazafy, président de l'Arena au sein du WWF, ce qui génère beaucoup de conflits entre l'Etat, les investisseurs et les populations. Il estime que les habitants ont le droit d'être informés lorsque ces compagnies prennent une décision concernant leur territoire de vie. Il évoque aussi d'autres dangers auxquels les populations vont être confrontées, tels que l'épuisement des ressources en eau et les rejets toxiques dans les cours d'eau et le canal du Mozambique. La compagnie Madagascar Oil n'a pas souhaité réagir à ces propos, tandis que chez Total, on attend que les préoccupations environnementales soient exposées directement à la société. L'Arena a été créée en décembre 2010 à Tuléar par un regroupement d'associations partenaires du projet *« pétrole pour le développement »*. Arena est appelée à terme à devenir un lobby important pour l'instauration de la bonne gouvernance et la gestion durable de l'environnement dans le secteur des industries extractives. (10/05)

Lobbying contre les investissements de Total dans les sables bitumineux. A l'occasion de l'assemblée générale de la société, des mouvements écologistes, dont les Amis de la Terre et des émissaires venus de Madagascar et du Canada, réitèrent leur demande de cesser tout investissement dans les hydrocarbures non conventionnels, notamment les sables bitumineux et le gaz de schiste, afin de préserver l'environnement et les conditions de vie des populations locales. Ils soupçonnent notamment le projet de Bemolanga de menacer une des plus grandes réserves de biodiversité, ainsi que les ressources en eau et les zones de pâturage, indispensables aux communautés locales qui vivent principalement de l'élevage. (19/05)

Total délaisse le pétrole lourd de Bemolanga. Lors d'une réunion qui s'est tenue le 20 mai à Antananarivo avec des cadres du ministère des Mines et de l'Office des Mines Nationales et des Industries Stratégiques (OMNIS), le directeur général de Total à Madagascar, Lionel Levha, a expliqué que l'extraction de pétrole lourd à Bemolanga n'était pas rentable actuellement pour la compagnie. Il y a moins d'un an, la major française fixait pourtant le seuil de rentabilité du projet à 80 dollars le baril, un prix largement dépassé depuis 2010. Selon des informations recueillies à Antananarivo par *Africa Energy Intelligence*, Total a tout de même proposé de rester encore un an sur l'île. Grâce à un amendement au contrat signé en 2008, le groupe va mener des explorations de surface, aéro-magnétiques et de sismique 2D, pour juger de l'opportunité de mener des forages profonds pour mettre en valeur du pétrole conventionnel sur ce même périmètre. Ces recherches auront un coût financier très limité pour Total. En cas de découverte, cela pourrait relancer l'exploration sur l'île, au point mort depuis les affaires de Madagascar Oil. Même si les relations entre la France et Madagascar restent complexes, elles se sont considérablement réchauffées depuis le départ en 2009 de Marc Ravalomanana et l'arrivée d'Andry Rajoelina. Un départ du pays de la plus grande société française serait vécu comme un abandon par le pouvoir à Madagascar. (25/05)

Plus de mille dossiers de demande de permis et de licence sont en souffrance auprès du Ministère des Mines et des hydrocarbures, comprenant les demandes déposées il y a deux à trois ans, mais aussi les requêtes de prolongation, les transferts et cessions, ainsi que les dossiers récents provenant d'investisseurs potentiels. La société pétrolière américaine Exxon, et le groupe Sterling figurent parmi les demandeurs de prolongation. Ces requêtes de prolongation de licences expirées sont actuellement en cours d'examen. Parmi les nouveaux investisseurs potentiels figure Jindal Madagascar, entreprise indienne, qui a un important projet d'exploitation de calcaire à Toliara. Le ministère maintient sa décision de suspension de l'octroi de licence et de permis sur une période indéterminée, pour l'assainissement des secteurs concernés ainsi que le renforcement du système de contrôle. (09/05)

La société australienne Toliara Sands SARL attend les autorisations d'exploitation du site de Ranobe. Les évaluations parlent de 710 millions de tonnes d'ilménite. L'exploitation pourrait débuter en 2014. Après 14 années d'études, elle manifeste son impatience de débuter l'exploitation. Le permis devrait être accordé d'ici 2 mois, affirme le ministère de tutelle. (07 & 09/05)

Les acteurs du secteur minier se regroupent et créent la Chambre des Mines. Présidé par Rio Tinto Qit Madagascar minerals (QMM) et sous-présidé par le projet Sherrit, la nouvelle Chambre des Mines rassemble 14 membres. Elle assure la représentativité du secteur. « *Cette nouvelle chambre jouera le rôle d'interlocuteur entre l'État et les acteurs du secteur* », explique le secrétaire général du ministère des Mines et des hydrocarbures. (07/05)

L'assainissement du secteur minier prend forme. De nouvelles mesures ont été adoptées pour remettre de l'ordre et améliorer la gestion et la professionnalisation du secteur, parmi lesquelles figure l'octroi de cartes magnétiques pour les exploitants miniers. Elles permettront d'attester et de suivre à la trace toutes les activités et opérations de son propriétaire en temps réel. Cette carte, opérationnelle dans deux mois, servira au paiement des droits et taxes divers ainsi que des frais d'administration miniers, des transactions commerciales et surtout des exportations. « *Ce dispositif remplacera les permis miniers en version papier. Relié à un serveur central, il permettra, entre autres, de connaître en temps réel le montant et le volume des exportations et des recettes issues des ressources minières* », indique le ministre des Mines et des Hydrocarbures. La Douane et le Bureau des cadastres miniers seront dotés d'un terminal permettant l'introduction et la lecture des données contenues sur la carte. Un numéro d'appel gratuit est opérationnel pour chaque citoyen désireux d'apporter sa contribution en renseignant sur des activités suspectes. L'effectif de la police des mines sera révisé à la hausse chaque année. Il sera porté à 60 avant l'année prochaine contre 20 actuellement et 6 à la création de la structure en 1997. (14/05)

Construction d'une nouvelle cimenterie à Mahajanga : la promesse faite par Andry Rajoelina durant la campagne référendaire pourrait se concrétiser. Profitant de son déplacement en Angola dans le cadre de ses actions de lobbying en faveur de la feuille de route, il a visité les installations de l'entreprise CIF Lunada Cimente Ltd, une entreprise chinoise qui s'installera à Mahajanga pour produire du ciment destiné à la consommation intérieure et à l'exportation. L'usine sera construite sur un site de 500.000 m² et sera la plus grande de l'Océan Indien et de l'Afrique, avec une capacité de production de 1,8 millions de tonnes. Elle bénéficiera d'une dérogation à la suspension de l'octroi de permis miniers. (19/05)

Les trafiquants de bois de rose se reconvertissent. Ils « *opèrent maintenant vers l'exploitation de pierres industrielles avec le même mode opératoire* » déclare un responsable du service de renseignements financiers à Madagascar (SAMIFIN), qui suspecte une mutation de l'utilisation du capital issu du bois de rose vers les pierres industrielles. Le Bianco s'est saisi de l'affaire. (07/05)

Trafic de bois de rose : un ex-ministre de la HAT poursuivi en justice. Des chinois, victimes d'escroquerie se sont constitués partie civile. Des négociations se sont effectuées, selon la partie civile, au ministère, ainsi qu'au domicile de l'ancien ministre, dont l'identité n'a pas été révélée. Des intermédiaires qui auraient travaillé pour lui ont ainsi fait l'objet de mandats de dépôt tandis que l'homme politique bénéficie d'une liberté provisoire. Un recours en vue d'un non-lieu est actuellement engagé, ce qui suscite une certaine crainte chez les victimes chinoises. L'affaire serait au point mort depuis 3 mois. Le Bianco n'a pas été saisi. Les victimes ont accusé l'ex-ministre d'avoir exigé le paiement de sommes s'élevant à plus de 6 milliards Ar. On a appris lors des enquêtes que cette personnalité aurait l'habitude de proposer à ses « *partenaires* » étrangers d'inclure les produits à exporter dans des containers du chef de la Transition. (09 & 10/05)

Saisie de rondins de bois de rose : une opération coup de poing a permis la saisie d'un millier de rondins en 6 jours dans le Nord-est. 7 suspects ont été placés sous mandat de dépôt, dont un opérateur économique malgache. La mission était coordonnée par le ministère de l'Environnement. Les forces armées, des gendarmes et des policiers sont parvenus à remonter la filière avec l'appui du service antigang (SAG), de la police judiciaire et de la brigade criminelle. Un Chinois serait à la tête de la filière. L'intervention a lieu alors qu'une mission de l'UNESCO est attendue pour évaluer le sort de ces forêts primaires qui sont inscrites depuis l'année dernière au répertoire du patrimoine mondial en danger. (28 & 30/05)

Vive tension à Antalaha. Des opérateurs économiques font pression après la mise en détention préventive de 7 trafiquants présumés de bois de rose. L'un des prévenus n'est autre que l'un de leurs collègues. Celui-ci a été jeté en prison avec une Pakistanaise, un homme, mis à l'index comme étant son complice, et quatre dockers, tombés nez-à-nez avec les forces mixtes alors qu'ils étaient en train de déplacer 30 rondins de bois de rose, en pleine nuit. 4 opérateurs économiques, dont l'un venu spécialement d'Antananarivo, se sont rués au Parquet du tribunal, à Antalaha, avec environ 200 individus, pour demander une mise en liberté provisoire des prévenus. Leur demande a été rejetée. Les manifestants ont réclamé que le procureur de la République soit démis de ses fonctions. (31/05)

Environnement : Voahary Gasy met la pression¹³. L'État doit donner des signes de sa détermination à assainir les trafics qui sévissent actuellement. Telle est la condition avancée par l'alliance Voahary Gasy quant au déblocage du crédit de 49 millions de dollars, pour une durée de trois ans, accordé dans le cadre d'une prolongation du programme environnemental III de la Banque mondiale. « *Nous allons demander à la Banque de bloquer le décaissement de cette somme, tant que l'État ne prendra pas de mesures contre les différents trafics* », indique Ndranto Razakamanarina, président de l'alliance Voahary Gasy. Outre les trafics de bois de rose, l'alliance dénonce la prolifération des trafics de tortues dans différentes régions. (07/05)

Le marché du carbone pourrait constituer une véritable source de financement pour le pays mais des obstacles restent à lever. L'Etat pourrait gagner 6 millions de dollars par an, dans le crédit carbone pour ses 9 millions d'hectares de forêt, selon l'Alliance Voahary Gasy. Cependant, le manque de compétence des organismes malgaches freine l'avancée. « *Jusqu'ici, des entités internationales négocient les crédits carbone pour Madagascar. Aucun organisme malgache n'est recensé dans ce domaine, bien que les propriétaires fonciers soient les premiers bénéficiaires de ce mécanisme* », indique Andry Ralamboson Andriamanga, coordinateur national de l'Alliance Voahary gasy. Il est urgent de former des techniciens et d'adapter le cadre juridique. La situation des communautés de base ou VOI (Vondron'olona Ifotony) valorisant les forêts sans être propriétaires des terres en constitue un exemple concret. Le développement de ce domaine repose aussi sur la transparence des données. « *Il est essentiel de connaître l'organisme de vente, la somme obtenue réellement, les projets qui ont fait l'objet de financement* », soutient le coordinateur national. Pour le moment, deux contrats de vente ont été établis, avec les sociétés Dell et Mitsubishi. Un contrat serait à l'étude avec Air France, qui finance le plus grand programme privé de protection des forêts à Madagascar. (18 & 26/05)

Une délégation menée par le DGA de CAAI (China-Africa Agricultural Investment) aurait été reçue par le ministre de l'Agriculture en avril, annonce *Tananews*. La rencontre a été initiée en vue de l'établissement d'un ou de plusieurs accords qui octroieraient à l'organe de coopération d'importantes superficies de terres arables dans la Grande Île en vue d'exploitations agricoles délocalisées. Dans la même optique que Daewoo Corp, les productions seraient exportées vers le pays titulaire du contrat. (27/05)

Divers

La croissance serait au rendez-vous dès cette année pour Madagascar, selon les perspectives économiques de la Banque mondiale. Malgré les crises (politique interne et hausse des prix alimentaires sur le marché mondial), la Grande Ile connaîtrait une hausse du PIB réel dès cette année. De -3,2% en 2009, -2% en 2010, la croissance serait de retour en 2011 avec 0,6% et 4,7% en 2012. Croissance tirée par principalement par les mines. En terme de PIB réel par habitant, les statistiques de la Banque donnent -6,2% en 2009, -4,5% en 2010, -1,9% cette année et 2,1% l'an

¹³ Cf blog Justmad « *articles remarquables* » mai 2011 - <http://storage.canalblog.com/59/68/448497/64527528.pdf>

prochain. Mais tout cela, n'est bien sûr, qu'une projection. Tout dépend de la politique monétaire, budgétaire et fiscale mais aussi de la situation politique. (04/05)

Le ministre des Finances et du Budget annonce que Madagascar parvient à rembourser ses dettes extérieures, malgré la crise. « *En 2009, nous avons remboursé 53 millions de dollars, dont 15 constitués par les intérêts. En 2010, 40 millions de dollars ont été rendus pour 25 millions de capital et 15 millions d'intérêts* », indique Hery Rajaonarimampianina, pour qui le non-remboursement de ces échéances pourrait entraîner l'arrêt des prêts. Il en est de même pour les dettes dont le pays a bénéficié d'un allègement. Normalement, « *nous ne devrions pas connaître de problèmes de paiement pour cette année* », avance-t-il avec optimisme. Madagascar dépasse actuellement ses prévisions au niveau des recettes douanières et fiscales. Pour les quatre premiers mois, les recettes fiscales ont été de 100,1 % de l'objectif et celles des Douanes de 102 %. Les dépenses d'investissement sont réduites au strict nécessaire. La Banque mondiale pointait déjà ce problème dans son rapport 2010 sur la fiscalité : « *La faiblesse de l'investissement public peut rendre plus intense la déficience du capital physique et humain qui est déjà observée à Madagascar* ». (27/05)

La fin des travaux de construction du projet Ambatovy inquiète les opérateurs du BTP. Une pénurie d'ouvrage les menace. La fin de l'année 2011 coïncidera avec la fin de la phase de construction du projet Ambatovy, qui constitue actuellement leur plus gros marché. « *L'année 2008 était prospère. Les bailleurs de fonds étaient présents et les projets miniers, comme QMM et Ambatovy, étaient en phase de construction. Maintenant, le secteur a perdu 80 % de son chiffre d'affaire et n'a pu garder que 30 % de son personnel qui était de 12.000 personnes* », avance le vice-président du syndicat professionnel. « *Avec la fin de la phase de construction d'Ambatovy, la situation peut virer à la catastrophe. Si d'autres projets miniers ne démarrent pas, il n'y aura pas grand chose à faire* », poursuit-il. « *Il existe bel et bien des projets de construction au niveau des ministères comme les hôpitaux, les logements sociaux et les stades. Mais bon nombre d'entreprises ne s'y intéressent pas à cause du risque politique qu'ils présentent* », indique un opérateur. « *Beaucoup de prestataires n'ont pas été payés bien qu'ils aient réalisé des travaux dans des projets antérieurs* », précise-t-il. Une situation démentie par les responsables des marchés publics. Les professionnels attendent avec impatience le retour des bailleurs de fonds, parallèlement à la stabilité du pays. « *Il y a actuellement un débat sur l'utilité des bailleurs de fonds. Mais leurs financements alimentent en partie le secteur du BTP qui pourrait être un pourvoyeur de recettes fiscales et un stabilisateur social grâce au nombre conséquent de ses salariés* », soutient le vice-président du syndicat. (02/05)

En déplacement à Abu Dhabi et à Dubaï, l'ancien Premier ministre Tantely Andrianarivo a tenté, de convaincre les opérateurs économiques arabes des potentialités d'affaires dans la Grande Ile. Ce proche de Didier Ratsiraka est à la recherche de financements pour ses projets de développement. Selon *La Gazette*, les contacts de Tantely Andrianarivo auraient été facilités par un banquier malgache proche de fille de l'ancien président, Sophie Ratsiraka. Des investisseurs d'Abu Dhabi doivent se rendre à Madagascar avant la fin de l'année pour des missions de prospection et d'évaluation. Des Chambres de Commerce et d'Industrie des Émirats et d'Arabie Saoudite ont émis le souhait de travailler avec les Chambres consulaires malgaches. L'ancien Chef du gouvernement a participé à Dubaï au premier « *Investment Meeting* », organisé par le gouvernement. Le forum a porté sur l'identification des opportunités de croissance dans le monde, pour y orienter les investissements directs à l'étranger. L'organisation a réuni 1.000 participants de 75 pays. La presse note que les hommes politiques malgaches sont attirés par la manne financière des Emirats. Le couple présidentiel a déjà séjourné à deux reprises à Dubaï pour contacter des financiers qui pourraient investir à Madagascar. Le premier déplacement remonte à fin 2010 tandis que le second date de fin avril (09 & 13/05)

Promotion des atouts malgaches en Chine. Des actions de promotion ont marqué la récente visite de la délégation du Centre d'Etudes Diplomatiques et Stratégiques (CEDS) en Chine. Les secteurs à forte potentialités d'investissement à Madagascar ont été mis en avant, notamment l'agrobusiness, les mines, l'énergie, les infrastructures et le tourisme. La diversité climatique combinée à la variété des sols sont propices à différents types de culture et les ressources minières sont considérables. Le renforcement de capacité a été soulevé comme un besoin vital. « *L'investissement devrait être orienté vers le renforcement de capacité en technologie de transformation et l'exploitation à grande échelle* », a indiqué le chef de la délégation malgache, en soulignant que seuls 5 % de la superficie du pays sont exploités pour l'agriculture. Les potentialités énergétiques inexploitées, surtout hydrauliques, de l'ordre de 7.800 mégawatts, ont également été mises en exergue par l'intervenant. (14/05)

L'Inde s'intéresse à Madagascar. Le 2^{ème} Sommet Inde-Afrique s'est ouvert à Addis-Abeba. Un Sommet qui a pour objectif d'acter un rapprochement économique entre le continent africain et la puissance indienne montante. A Madagascar, même si l'Inde s'est alignée sur la communauté internationale et a suspendu son aide en raison de la crise politique, le pays reste très intéressé par la Grande Ile. Jusqu'en 2008, il s'impliquait essentiellement dans le domaine agricole et avait noué un partenariat à hauteur de 25 millions de dollars, notamment pour de l'outillage et des semences. Les deux pays ont une relation particulière puisque de nombreux immigrés indiens, les *karanas*, sont des acteurs majeurs et incontournables de l'économie du pays. Personne n'ignore le poids économique de ces Indo-pakistanaïes d'origine, souvent installés depuis plusieurs générations. Ils sont aujourd'hui environ 20.000 répartis dans les grandes villes, et seul un dixième a encore le passeport indien. Epicerie, magasins d'électroménager, bijouteries, ce sont quasiment tous des commerçants prospères. Quelques très grandes familles contrôlent les secteurs économiques parmi les plus stratégiques. Si les *karanas* font des affaires, ils restent en revanche à l'écart de la politique, préférant agir en coulisse, en étant discrètement impliqués dans de nombreux soubresauts de l'histoire du pays. Fort de ce lien, l'Inde a ouvert une ambassade à Antananarivo dès l'indépendance du pays et quelques grosses sociétés commencent à s'intéresser aux potentialités de Madagascar. La crise politique a freiné les investissements, mais Jindal espère obtenir son permis minier pour extraire du calcaire, et Essar Oil recherche du pétrole et du gaz. Enfin, Varun compte bien démarrer une gigantesque exploitation agricole, en dépit des contestations engendrées par ce projet sensible. (25/05)

La direction générale d'Iata suspend l'agrément d'Air Madagascar. La compagnie n'est plus autorisée à vendre ses billets auprès des agences de voyages et tours opérateurs en France et à La Réunion. Cette décision est liée à la décision de la Commission européenne d'interdire l'exploitation en Europe de deux B767 d'Air Madagascar à compter du 21 avril. Air Madagascar a enclenché des actions visant à lever cette suspension et des échanges sont en cours afin de trouver une issue favorable. Le ministre des Transports, Benjamina Ramarcel Ramanantsoa, dénonce « *un acharnement* » dont ferait l'objet la compagnie nationale. Les autorités malgaches ne sont pas les seules à se pencher sur les problèmes de la compagnie nationale. Le ministère des Transports des Comores a décidé d'apporter son appui en vue de trouver des solutions. « *La situation de la compagnie nous préoccupe également. C'est comme un patrimoine pour l'océan Indien. De ce fait, nous allons entreprendre des démarches à plusieurs niveaux, notamment au sein de l'Asecna¹⁴ et de l'IATA, pour trouver des solutions à la façon africaine* », avance le ministre des Transports des Comores. Les comoriens étaient de gros clients de la ligne Antananarivo-Marseille-Paris d'Air Madagascar. La proposition comorienne d'appuyer le sauvetage d'Air Madagascar est perçue par certains comme une offense à la fierté nationale. (02 & 03/05)

Suite à la remise en cause de la sécurité des deux Boeing 767, l'Aviation Civile de Madagascar (ACM) annonce qu'elle envisage de faire appel à un organe de surveillance reconnu au niveau international. Celui-ci aura pour mission de « *renforcer entre autre les inspections des aéronefs et du personnel sur tous les réseaux. Le projet est actuellement en cours de négociation. C'est après que nous verrons les démarches à suivre* », confie le directeur général. Certains observateurs craignent cependant que l'ACM ait du mal à trouver un organisme international qui accepte de collaborer avec Madagascar. Pour cause, « *l'annulation du contrat avec la société luxembourgeoise SRDI remet en cause la fiabilité de la coopération avec l'ACM* », analyse un expert. L'ACM assure « *qu'elle reste déterminée à remplir pleinement son rôle de surveillance de la sécurité du transport aérien de Madagascar* ». Elle souligne également que les « *autres aéronefs d'Air Madagascar répondent aux normes de sécurité exigées* ».

Andry Rajoelina veut mettre la main sur la Banque centrale (BCM), écrit la LOI. Le directeur général, Christian Rasolomanana, en poste depuis 2003, a été remplacé en catimini par une personne qui lui est proche. L'heureux élu est Guy Ratovondrahona. Ancien directeur général du Fonds de garantie malgache (FDGM), il a été secrétaire général de la Commission de supervision bancaire et financière (CSBF). Il serait par ailleurs un parent par alliance de TGV, son épouse étant la tante du président de la Transition. Pour *L'Express*, cette nomination pourrait créer un certain remous au sein

¹⁴ L'ASECNA (Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar) a en charge un espace aérien d'une superficie de 16 100 000 km² (1,5 fois l'Europe) couverte par 6 régions d'information en vol (F.I.R) définies par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI).

de l'Etablissement. *La Gazette* écrit : « On ne voit pas où est le mal, car déjà sous Ratsiraka et Ravalomanana, tous ont puisé, impunément, dans les caisses de la Banque centrale ». (11 & 12/05)

Après les péripéties de nomination au sein de la Banque Centrale qui causent des remous et embarrassent les milieux financiers internationaux, le secteur des assurances ferait aussi l'objet de convoitises de certains hommes d'affaires proches de la Transition. Le président du conseil d'administration et le directeur général de la compagnie Ny Havana sont menacés d'éviction. Le premier, Roland Rasamoely, banquier de formation, a été un partisan de Didier Ratsiraka et son nom circule comme futur Premier ministre d'ouverture, d'où l'empressement d'Andry Rajoelina de le mettre à l'écart, explique *LOI*. (14/05)

Des employés de la BCM protestent contre la nomination du nouveau directeur général, qui ne serait pas conforme à ses statuts. Ils lancent un ultimatum au ministre des Finances et du budget pour exiger l'annulation du décret de nomination. Pour *La Gazette*, « il peut être montré qu'une dizaine de familles détiennent traditionnellement les postes les plus importants au sein de la Banque centrale, les banques commerciales et le ministère des Finances. A propos de la Banque centrale, des économistes parlent même d'une institution familiale ! C'est probablement la raison pour laquelle la Banque centrale est connue pour son traditionnel manque de volonté de communiquer. [...] Elle joue un rôle dans la mauvaise gouvernance du pays, elle est un concentré de népotisme ». (17/05)

Séjour parisien d'Andry Rajoelina : ce fut aussi un déplacement d'affaires. Il a eu des entretiens avec des hommes d'affaires internationaux, apprend-on du chargé de Communication de la présidence. Il a rencontré un représentant du groupe Unibra, connu dans l'industrie de la bière, des boissons gazeuses et des eaux minérales, propriétaire de la marque de bière Skol (concurrente de la THB de la Star), produite depuis peu à Madagascar. Le groupe Unibra évolue également dans la gestion de portefeuilles et l'immobilier aux Etats-Unis et en Belgique. Andry Rajoelina aurait cherché à l'intéresser au financement de la construction des logements sociaux et des hôpitaux promis par la Transition lors de la campagne référendaire. Il a eu également un entretien avec Julien Balkany, financier français, ancien banquier d'affaires aux États-Unis. Il dirige un fonds d'investissements américain et est également le vice-président du conseil d'administration de la société d'exploration et de production pétrolière *Toreador Resources*. La HAT est confrontée depuis quelques mois à des problèmes d'approvisionnement en produits pétroliers, aggravée par sa politique de fixation autoritaire des prix à la pompe. Il semble qu'Andry Rajoelina veuille contracter un marché à long terme avec une major déjà bien installée dans le pays. A noter que Julien Balkany est le demi-frère de Patrick Balkany, maire UMP de Levallois-Perret, dans l'agglomération parisienne, et ami intime de Nicolas Sarkozy. (17/05)

Le recensement général de la population, qui devait débiter en août, est reporté à la fin de l'année. Selon les explications fournies par le directeur général de l'Instat, le manque de moyens financiers en est la principale raison. Il avait été un temps envisagé d'adosser la refonte de la liste électorale sur ce recensement de population. (07/05)

La décentralisation, facteur de paix sociale et utopie nécessaire. Jacques Morisset, économiste à la Banque mondiale, dresse un état des lieux sévère de la situation. La décentralisation en effet, a toujours figuré dans les Constitutions malgaches depuis l'indépendance mais n'a jamais été véritablement mise en œuvre. La décentralisation budgétaire est quasi inexistante. Elle représente 5% des dépenses publiques affectées aux collectivités locales, contre 35% dans les pays de l'OCDE. La Banque évoque des réformes à « *pas de tortue* ». Le gouvernement détient 95% du budget, 1,5% sont affectés aux 22 régions et 3,5% aux 1.549 communes. Les transferts de fonds restent minimes (le Fonds de développement local est estimé à 0,6% des dépenses publiques totales). Une telle disparité est génératrice de tensions sociales, politiques et économiques. La déconcentration politique et administrative se heurte elle-même à de nombreux obstacles. En cause notamment : le fractionnement ethnique avec repères culturels et historiques différenciés et l'inégale répartition de la population sur le territoire, renforçant ainsi le manque de connectivité. La difficulté à partager le pouvoir a toujours été le principal problème des dirigeants. S'ajoute à cela l'héritage de la colonisation, le manque de capacité locale, l'absence de vision globale et la cohérence macro-économique, autant d'obstacles qui entravent la mise en place effective de la décentralisation. Le manque de communication participe à la lenteur du processus. Il semble que la répartition territoriale actuelle réponde à des besoins de proximité des services publics et ne tienne pas compte de la viabilité économique (à l'exemple des fokontany et communes). Par contre, le découpage en régions a pris en compte les potentialités économiques. Le problème de la décentralisation pourrait même relever d'un

problème de représentation. Le terme « *fanjakana* » qui signifie royaume, donc la présence d'un roi, d'un souverain, anéantit toute notion de décentralisation et de déconcentration.

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, Les Nouvelles (Madagascar), La Vérité (Madagascar), Le Courrier de Madagascar, La Gazette de la Grande Ile, Ma-Laza, Matera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), Sobika, Mada.pro, Tananews, Times of Madagascar, Madonline, Madaplus, Topmada, Madagate, Matv, Ma-Laza, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, Le Monde.fr, Mediapart, Jeune Afrique, RFI, Zinfos974.

Taux de change : au 31/05/2011, 1 euro = 2806 Ariary (cours pondéré)